

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR - FRATERNITÉ - JUSTICE



Ministère de l'Économie et des Finances

**PROGRAMME NATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR ÉDUCATIF**

-----E-----

REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2018

Nouakchott du 28 janvier au 1 février 2019

**Synthèses des travaux et
Recommandations de la revue**

Janvier-février 2019

Table des matières

I.	INTRODUCTION	7
1.1.	OBJECTIFS	7
1.1.1.	Objectif global.....	7
1.1.2.	Objectifs spécifiques	7
1.2.	RÉSULTATS ATTENDUS	8
1.2.1.	Résultat global.....	8
1.2.2.	Résultats spécifiques.....	8
II.	DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA REVUE.....	9
2.1	Etape 1 : Revue de terrain	9
	La Mahadhra Wapoundé	9
	Le Centre de Développement de la Petite Enfance d'Aleg.....	10
	L'Ecole I fondamentale d'Aleg.....	10
	Le Collège de proximité de Dar Essalam	10
	Le Lycée d'Excellence d'Aleg	11
	L'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé.....	11
	L'Institut Supérieur des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics,.....	11
	La Séance de débriefing	12
2.2	Etape 2 : Travaux en plénière	12
2.1.1.	Participants.....	13
2.1.2.	Cérémonie d'Ouverture	13
2.1.3.	Exposés et débats	14
2.1.4.	Cérémonie de clôture	15
III.	SYNTHESE DES EXPOSES	18
3.1.	BILAN 2018 ET PAAB 2019	18
3.1.1.	Bilan Physique.....	18
3.1.2.	Bilan Financier	21
3.1.3.	Contraintes d'exécution	23
3.1.4.	PAAB 2019.....	23
3.1.5.	PAAB 2019 – Aspects Financier.....	25
3.1.6.	Mise en Œuvre.....	26
3.2.	Situation du Secteur (Analyse des indicateurs)	26
.1	Préscolaire	26
2.	Fondamental et Secondaire	27
2.1.	Développement de l'Accès.....	27

▪ Taux Brut de Scolarisation (TBS)	28
▪ La complétude des écoles.....	28
<i>b) L'accès au secondaire</i>	28
<i>c) L'accès à la FTP</i>	28
<i>d) L'accès au supérieur</i>	29
<i>e) Alphabétisation et Enseignement originel</i>	29
2.2 Amélioration de la qualité	29
▪ Taux de redoublement	29
▪ Ratio élève/maître (REM)	29
▪ Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) :	30
▪ Les résultats aux examens de fin de cycle	30
▪ Le taux de redoublement au premier cycle secondaire.....	30
▪ Le taux de redoublement au 2 nd cycle secondaire	30
▪ Evolution du taux de transition	31
2.3 Amélioration du pilotage.....	31
<i>a) Amélioration de la gestion des ressources humaines</i>	31
3.3. Mise en œuvre des recommandations de la dernière revue conjointe	32
Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 – MASEF	32
Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 - FTP	32
Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 – Education Nationale ..	33
Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 - MESRS	34
Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 - MAIEO	34
3.4. Réalisations de l'Agence Tadamoun et du PNIDELLE	35
Agence TADAMOUN.....	35
PNIDELLE.....	36
3.5. Présentation sur la thématique des enfants déscolarisés ou non scolarisés – Restitution Etude UNICEF / MENFP 2018	36
Contexte :	36
Méthodologie	36
Résultats de la Revue documentaire	37
Les données de l'enquête	37
Conclusion et recommandations	38
3.6. Présentation des expériences réussies : La réintégration des enfants hors école – Cas des DRENs Sud de Nouakchott et de l'Assaba	39
Au niveau de la DREN de Nouakchott Sud	39
Au niveau de la DREN de l'Assaba	40

3.7. Présentation des expériences réussies : L'intégration des enfants en situation d'handicap dans le système éducatif – Cas du Centre des Enfants Handicapés	40
La Problématique	40
Présentation.....	40
Réalisations.....	42
Difficultés et obstacles :	42
Perspectives	42
3.8. Présentation des expériences réussies : La formation qualifiante de la formation technique et professionnelle	43
Définition et objectif de la Formation Qualifiante	43
Effectifs des bénéficiaires de FQ :	43
Secteurs économiques bénéficiaires	43
Témoignages	43
3.9. Présentation des expériences réussies : Expérience de l'Institut Supérieur des Métiers du BTP	43
Présentation du ISM-BTP	43
Débouchés et organisation des formations	44
Bilan et perspectives.....	45
3.10. Présentation des thématiques spéciales : Partage des résultats l'enquête SDI	45
Introduction.....	45
Approche méthodologique.....	45
Principaux résultats	46
3.11. Présentation des thématiques spéciales : Partage des résultats de l'évaluation des examens	48
Présentation.....	48
Approche Méthodologique	49
Recommandations :	49
3.12. Présentation du Projet : « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) »	50
Les Objectifs du sous -projet couvrent notamment :	50
Stratégies de Mise en œuvre du sous projet	51
Réalisations.....	51
3.13. Présentation des thématiques spéciales : Le projet PECOBAT	52
Présentation.....	52
Réalisations :	53

3.14. Présentation des thématiques spéciales : Genre et équité dans le système éducatif	53
Les inégalités constatées	54
Les Mesures prises	55
Recommandations.....	56
3.15. Présentation des thématiques spéciales : Regroupement et gestion de l'éducation au niveau régional	56
Le phénomène des écoles dérogeant aux normes de la carte scolaire.....	57
Le phénomène des enfants hors de l'école.....	57
Modèles éducatifs non formels proposés.....	57
3.16. Synthèse et recommandations de la Revue	59
Synthèse	59
Recommandation à court termes	60
Recommandations à moyen terme	62
IV. Annexes	64
Annexes jointes au rapport.....	64
Discours d'ouverture de SE le MEF	65
Discours de bienvenue du DPEF.....	68
Discours de Clôture du Secrétaire Général du MEF	70
Discours de clôture du Représentant de l'Unicef.....	73
Matrice générale des recommandations	Error! Bookmark not defined.
TDR de la revue	78

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
APE	Association des Parents d'Élèves
Bac	Baccalauréat
BAD	Banque Africaine du Développement
BCI	Budget Consolidé d'Investissement du gouvernement
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle de l'enseignement secondaire
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
BT	Brevet de Technicien
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
BUC-CED	Financement sur ressources nationales dédié au financement de la poursuite des travaux de construction, sur le nouveau campus universitaire, de la bibliothèque centrale, du centre d'enseignement à distance et de la présidence de l'université
C2D3	Troisième contrat de désendettement financé par l'AFD. Le C2D3 appui l'éducation de base
C2D3 FTP	Troisième contrat de désendettement financé par l'AFD dédié à la FTP
C2D4	Quatrième contrat de désendettement financé par l'AFD
CC	Certificat de Compétences
CFPP	Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel
CNOU	Centre National des Œuvres Universitaires
DPEF	Direction des Projets Éducation-Formation / MEF
DREN	Direction régionale de l'éducation nationale / MEN
EETFP	Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
EMIM	École des mines
ENI	École normale des instituteurs
FC	Formation Continue
FI	Formation Initiale
FKDEA	Fonds koweïtien pour le développement économique arabe
FLSH	Faculté des lettres et des sciences humaines
FSD	Fonds Saoudien pour le développement
FSJE	Faculté des sciences juridiques et économiques
FST	Faculté des sciences et technologies
FTP	Formation technique et professionnelle
GIZ	Coopération allemande
GLPE	Groupe local des partenaires à l'éducation comprenant PTFs et membres du Comité de Pilotage (Gvt et FNAPEE)
GPE	Global Partnership for Education (PME : partenariat mondial pour l'éducation)
GVT	Gouvernement
IG	Inspecteur Général
IPN	Institut Pédagogique National
KFW	Banque allemande
LFTP	Lycée de Formation Technique et Professionnelle
PAAB	Plan d'actions annuel budgétisé
PAFTP	Projet d'appui à la formation technique financé par la BM et une contrepartie gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAT	Plan d'actions triennal
PNDSE	Programme national de développement du secteur éducatif
PNIDDLE	Programme National Intégré pour la Décentralisation le Développement Local et l'Emploi des jeunes
TDR	Termes de références
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VRD	Voiries et réseaux divers du nouveau campus universitaire
ZEP	Zones d'éducation prioritaires
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

I. INTRODUCTION

Dans le cadre des engagements relatifs au suivi de la mise en œuvre du Programme National pour le Développement du Secteur de l'Éducation (PNDSE), la revue annuelle a été organisée du 28 janvier au 1^{er} février 2019, avec une première étape de terrain au Brakna et une seconde étape à Nouakchott.

Le présent rapport, après un rappel des objectifs et des résultats attendus de la revue, décrit le déroulement de ses travaux, présente une synthèse des communications, consolide les recommandations et annexe les principales présentations.

1.1. OBJECTIFS

1.1.1. Objectif global

L'objectif global est triple et permettra :

- D'une part, de faire le point sur la mise en œuvre du PNDSE II pour l'année 2018 (réalisations physiques et financières et évolution des indicateurs de développement vers leurs cibles) ;
- D'autre part, de mobiliser autour du plan d'actions budgétisé 2019 les divers acteurs concernés pour une meilleure atteinte des résultats finaux du plan triennal ;
- Enfin, apprécier l'impact du PNDSE au cours des visites de terrain à divers établissements représentatifs de la réalité éducative.

1.1.2. Objectifs spécifiques

Comme à l'accoutumée, les objectifs spécifiques visent à :

- Apprécier le bilan physique et financier de la mise en œuvre des actions planifiées ;
- Évaluer l'évolution des indicateurs de développement du Secteur pour l'année n-1/n affinés par genre et par Wilayas et selon le niveau de désagrégation pertinent ;
- Évaluer les contraintes liées à l'exécution ainsi que l'état de mise en œuvre des principales recommandations émises lors des derniers audits financiers et des missions d'évaluations et de supervision ;
- Examiner le projet du Plan d'Actions consolidé pour 2019, à travers une appréciation de la pertinence des activités proposées au regard des priorités sectorielles et compte tenu des conventions de financement en place et des ressources de l'Etat ;
- Prendre connaissance des expériences réussies notamment à travers la présentation de celles liées à :
 - Prise en charge de l'enfant en situation d'handicap dans le système éducatif : Cas de l'école intégratrice des enfants en situation d'handicap de Sebkh (MASEF) ;
 - La réintégration des enfants hors école - Cas de la DREN Ouest de Nouakchott (MENFP) ;

- La formation qualifiante de la formation technique et professionnelle (MENFP).
- Examiner quelques thématiques spécifiques à cette revue :
 - Partage des résultats l'enquête SDI (MASEF) ;
 - Genre et équité dans le système éducatif (MASEF et appui MENFP et SWEDD) ;
 - Partage des résultats de l'évaluation des examens (MENFP) ;
 - Regroupement et gestion de l'éducation au niveau régional (MENFP).
- Apprécier, lors des visites de terrain, les résultats en matière d'accès, de qualité, de gestion et de pilotage aux niveaux central et régional ;
- Rencontrer les partenaires de l'éducation sur le terrain et évaluer les résultats du Programme ;
- Formuler les recommandations et les mesures stratégiques permettant de lever les contraintes identifiées et d'ajuster les choix stratégiques afin d'améliorer les performances du PNDSE.

1.2. RÉSULTATS ATTENDUS

1.2.1. Résultat global

Sur la base des documents disponibles, rapport analytique des indicateurs du système et synthèse des études réalisées ainsi que des discussions et des visites organisées au cours de la revue, il est attendu de disposer d'une appréciation du niveau de mise en œuvre du PNDSE II durant la période écoulée et des progrès réalisés vers les objectifs du Programme, et d'identifier des mesures concrètes de réajustement permettant d'améliorer l'efficacité dans la mise en œuvre du Programme.

1.2.2. Résultats spécifiques

- Le rapport d'exécution des réalisations physiques et financières de 2018 du PNDSE est apprécié et assorti de recommandations et d'orientations / formulations de mesures opérationnelles concrètes pour l'exécution du plan d'action 2019 ;
- L'état d'avancement des indicateurs sectoriels et le bilan d'exécution sont évalués et assortis de leçons apprises et recommandations pertinentes ;
- Le plan d'actions budgétisé 2019 est examiné et validé par l'ensemble des parties ;
- Des actions spécifiques à réaliser et des zones cibles seront identifiées pour faire l'objet des prochaines visites de terrain ;
- Des recommandations pertinentes et réalisables sur l'année seront adoptées.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA REVUE

La revue s'est déroulée conformément au planning arrêté par le Comité de Pilotage du PNDSE en concertation avec les PTFs et les différents départements sectoriels et structures concernées. Elle a duré 5 jours, du lundi 28 janvier au vendredi 01 février 2019.

Elle a comporté deux étapes majeures : la première consacrée aux visites de terrain (au Brakna) et la seconde consacrée aux travaux en plénière à Nouakchott.

La tenue des audiences ministérielles, qui réuniront les Partenaires techniques et financiers avec les Ministres en charge du Secteur, se feront au cours de la semaine qui suivra selon les rendez-vous arrêtés.

2.1 Etape 1 : Revue de terrain

Une importante délégation s'est rendue au Brakna dans le cadre de la visite de terrain. Cette délégation a été présidée par le SG MEF et regroupé le SG MENFP Le Directeur Général chargé des Politiques Économiques et Stratégies de Développement, Le Directeur des Projets Education – Formation et plusieurs membres du Comité de Pilotage en charge des composantes et des différents ordres d'enseignement (Enseignement Original, Préscolaire, FTP, Fondamental et secondaire et Supérieur) ainsi que les représentants de PTS (dont deux responsables de l'UNICEF et un responsable de la BM). Les principaux chefs de projets au niveau de la DPEF ainsi que le représentant de l'APE ont pris part à cette visite de terrain.

Durant tout son périple dans la Wilaya, la délégation a été diligemment conduite par Monsieur le Wali du Brakna accompagné par les autorités locales et le DREN du Brakna.

Les visites de terrain : ont concerné des établissements des différents ordres d'enseignement à savoir : (i) La Mahadhra Wapoundé de Boghé, relevant du MAIEO, (ii) Le Centre de Développement de la Petite Enfance d'Aleg, relevant du MASEF, (iii) L'École I fondamentale à Aleg, (iv) Le collège de proximité de Dar Essalam, (v) Le Lycée d'excellence d'Aleg, (vi) L'École d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Boghé (EETFP), (ex LFTP de Boghé), relevant tous du MENFP et (vii) L'Institut Supérieur des Métiers du BTP à Aleg, relevant du MESRSTIC.

Au niveau de chaque établissement, la délégation a pu s'enquérir de la situation et a recueilli les recommandations et/ou les doléances des usagers. Les points saillants à retenir au niveau de chaque établissement visité se présentent comme suit :

La Mahadhra Wapoundé, accueille 30 élèves dont 10 filles qui étudient des Cours de Coran et de Calcul dans une Salle de classe. L'horaire des élèves est surchargé (6h30 à 10h ; 10h30 à 12h30 ; 15h à 18h), ils ne peuvent pas fréquenter l'école moderne. Chaque élève perçoit une Bourse de 1000 MRU/mois. Le salaire du Maître est de 10 000 MRU/mois.

Comme recommandations, il y a lieu de :

- Doter le maître des programmes des matières générales (Maths, etc.) ;
- Renforcer les passerelles avec l'école moderne

Notons que suite à la visite de la Mahadra, la délégation a assisté au moment d'une pause à un exposé détaillé présenté par le Conseiller technique du MAIEO sur les efforts du département notamment au niveau de l'enseignement originel. Auparavant, dans un son mot de bienvenue un notable avait, au nom des villageois présents, remercié les autorités administratives pour le soutien accordé à la localité, avant d'énumérer les doléances de la communauté. Le président de la délégation a répondu au mot de bienvenue, tout en insistant sur la disponibilité des Pouvoirs à satisfaire autant qu'ils peuvent les besoins essentiels des populations.

Le Centre de Développement de la Petite Enfance d'Aleg est un jardin d'enfants public. Il accueille 68 enfants, dont 30 filles, répartis en trois sections (3-4 ; 4-5 ; 5-6 ans), encadrés par des Monitrices. Le centre contribue à la Formation des Monitrices, et aux activités de Sensibilisation. Il est à noter que la wilaya compte 36 structures PE dont 10 garderies communautaires. Les doléances des usagers du centre concernent en particulier :

- La Formation continue des monitrices ;
- La Maintenance des locaux ;
- L'Équipement du centre.

Notons que la délégation à son arrivée au centre a été agréablement accueillie par les enfants de la grande section chantant à haute voix l'hymne national.

L'École I fondamentale d'Aleg, a été créée en en 1939 et a connu jusqu'à présent 15 directeurs. Elle accueille cette année 370 élèves dont 203 filles, encadrés par 8 enseignants. La 3^{ème} année connaît une pléthore avec (104 élèves). Les locaux avaient été réhabilités en 2016, alors que 7 toilettes sont en cours de réception dont certaines destinées aux filles et d'autres aux garçons.

Les recommandations formulées concernent :

- Acquérir de tables-bancs ;
- Reprendre la peinture des tableaux noirs ;
- Veiller à la qualité de la craie ;
- Traiter le déficit en manuels scolaires.

Le Collège de proximité de Dar Essalam est bien construit. Il regroupe un Bloc administratif, des salles de classes équipées de tables bancs, un Laboratoire équipé et une Bibliothèque. L'établissement est alimenté en eau et en électricité. Il dispose d'une cour et d'un mur de clôture. Ce collège accueille 201 élèves (dont 101 filles) repartis en 4 classes, encadrés par un Directeur et 5 enseignants contractuels.

Les recommandations formulées à ce niveau sont :

- Mobiliser les enseignants le plus tôt possible ;
- Assurer la formation des contractuels ;
- Refaire la peinture des tableaux noirs ;
- Traiter le manque des manuels scolaires ;
- Traiter avec les APE l'hébergement des enseignants ;
- Etudier l'opportunité de l'extension de l'établissement demandée par l'APE.

A l'issue de la visite, une grande réunion a été tenue dans salle des professeurs avec les représentants des partenaires de l'établissement, qui ont pris la parole à tour de rôle pour exprimer leurs vifs remerciements aux autorités, se rappelant le jour du passage de SE Monsieur le président et la demande qu'ils lui ont adressée relative à la création de ce collège et reconnaissant sa prompte réaction.

Le Lycée d'Excellence d'Aleg est hébergé par le Lycée d'Aleg, où il occupe 4 salles de classe. Ce Lycée d'excellence a un effectif de 24 élèves (dont 12 filles) repartis en 4 classes, encadrés par 17 Profs du Lycées d'Aleg. Le Lycée d'Aleg lui-même accueille cette année 1050 élèves, dont une première année collège. Il est à noter que le collège complet qui a été détaché du Lycée d'Aleg l'année dernière est actuellement en mobilité continue entre trois autres établissements, notamment du fondamental.

Pour le Lycée d'excellence, il est recommandé de :

- Réhabiliter ses 4 salles en attente la construction de locaux qui lui sont spécifiques
- Affecter des Profs

L'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Boghé (Ex Lycée de Formation Technique et Professionnelle de Boghé) est un établissement crée les années 80 doté d'une ample infrastructure. La visite a couvert en particulier les locaux d'Extension déjà opérationnels et les Equipements neufs acquis sur le projet qui sont fonctionnels et regroupent notamment des tracteurs, et une moissonneuse batteuse. L'appui au Projet d'établissement s'est aussi avéré avantageux permettant de soutenir les formations, initiales, continues et qualifiantes réalisées. L'une des dernières formations dont les bénéficiaires sont un public féminin portait sur la conservation des légumes et le tannage des peaux. Le tannage des peaux qui s'opère avec des produits locaux apporte en particulier une valeur ajoutée significative, faisant varier le coût d'une peau fraîche de petit ruminant 50 MRU à 450 MRU après le tannage. L'EETFP de Boghé vient aussi de lancer la formation au niveau du BTS.

Les recommandations formulées concernent :

- Poursuivre les Projets d'établissement et/ou les contrats-programmes ;
- Doter l'EETFPB de parcelles pour les TP ;
- Renforcer le corps professoral des sections de BTS.

L'Institut Supérieur des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics, a été créé en 2016 (à la place de l'ancienne Ecole d'Ingénieurs du BTP), sous cotutelle du Ministère de la Défense et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des TIC. Les locaux sont adaptés et assez-bien équipés. Ils comportent un Bloc administratif. Un Amphithéâtre, 3 Labos, 2 salles d'informatique, une bibliothèque des Dortoirs (pour garçon et filles et un Restaurant.

Près de 300 élèves (dont 40 filles) en cycle de Licence Professionnelle, dans la spécialité du Génie Civil. Le corps professoral est composé de 10 enseignants permanents et 20 vacataires dont 5 missionnaires sénégalais.

Il a été noté qu'il y a lieu de :

- Renforcer les liens avec les opérateurs du secteur du BTP ;
- Diversifier l'offre de formation...

La Séance de débriefing : à la fin la phase de terrain une séance de débriefing a été tenue en présence du Wali pour partager les impressions à chaud. Les différents membres de la délégation avaient pris part à cette réunion.

Les participants ont exprimé leurs vifs remerciements aux autorités pour l'accueil chaleureux et l'accompagnement fort utile. Le choix de la wilaya du Brakna a été apprécié par tous en raison de l'opportunité offerte pour voir des établissements des différents ordres d'enseignement.

Les participants, unanimement, ont mentionné que d'importants pas ont été franchis, parlant de « belles réussites » au niveau des différents ordres d'enseignement.

Toutefois, les intervenants ont rappelé que des efforts méritent encore d'être consentis pour un enseignement inclusif, équitable et de qualité. Ils recommandent de :

- Investir davantage dans le Préscolaire (1\$ investi en PE donne 15 \$ au PIB) ;
- Axer les efforts au niveau du fondamental et du secondaire ;
- Etablir des audits périodiques sur l'état de l'offre (Ressources Humaines et Matérielles, Gaps...) ;
- Traiter les différents Problèmes (Pilotage, Qualité...) ;
- Appuyer les enseignants et les inspecteurs ;
- Opérationnaliser les passerelles entre les différents ordres d'enseignement (Mahadra, enseignement formel, FTP) ;
- Inciter la participation communautaire aux efforts en faveur de l'éducation ;
- Mener une large campagne de sensibilisation en faveur de l'éducation et de la formation ;
- Planifier les stratégies en tenant compte des futures ressources économiques (Gaz, pétrole...).

2.2 Etape 2 : Travaux en plénière

La seconde étape a été consacrée aux travaux de présentation et de discussion, et s'est tenue à Nouakchott, à l'hôtel Mauri-Center, et a réuni l'ensemble des acteurs du Secteur de l'Education avec les Partenaires Techniques et Financier (PTFs) du PNDSE.

Les travaux en plénière ont connu une large participation, ils étaient marqués par la cérémonie officielle, plusieurs exposés suivis de débats, puis la séance de clôture.

2.1.1. Participants

Près de 200 participants ont pris part à cette revue. Il s'agit des représentants des trois principales parties impliquées, à savoir :

- Les départements ministériels : Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication (MESRSTIC), Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO) ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers, notamment : la BM, l'AFD, l'UNICEF, l'Union européenne, le PAM, le Fonds Saoudien pour le Développement, la BAD, la Coopération Française ;
- Les organisations syndicales, la Fédération nationale des associations des parents d'élèves (FN-APE), des représentants des fédérations des associations des personnes handicapées et autres acteurs de la société civile œuvrant dans le domaine de l'éducation/ formation.

2.1.2. Cérémonie d'Ouverture

Marquée par la lecture de versets de Coran, la cérémonie d'ouverture officielle des travaux de la revue a été présidée par SE Monsieur Moctar Ould Djaye, Ministre de l'Economie et des Finances, entouré de Mesdames et Messieurs les Ministres de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication (MESRSTIC), des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), et des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel (MAIEO), ainsi que du Secrétaire Général du MEF et du Chef de file des PTFs.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, a souligné qu'il est reconnu aujourd'hui que l'éducation et la formation constituent le meilleur investissement à l'ère de la société de la connaissance, de la mondialisation et des techniques de communication. L'ère où la comparaison entre les pays repose sur leurs ressources naturelles et leurs ressources brutes, est révolue, laissant place à l'efficacité et la compétitivité du capital humain qui sont devenues l'indice d'excellence dans lequel chaque pays s'efforce de prendre les devants.

Partant de ce postulat, et conformément aux directives du Président de la République, SE M. Mohamed Ould Abdel Aziz, le gouvernement s'est concentré depuis 2009 sur la formation et l'éducation en tant que fondement du développement économique et social du pays.

C'est dans ce cadre, dira-t-il, que s'inscrit le cadre du deuxième plan décennal de développement du secteur de l'éducation pour la période 2011-2020, soutenu par nos partenaires techniques et financiers, qui vise à améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation, à développer l'offre à la base de l'éducation et à améliorer la gouvernance et la gestion du secteur.

Cet examen, devait-il souligné, marque un tournant important dans le programme national pour le développement du secteur et coïncide avec la fin de la deuxième phase du programme et la préparation de sa troisième phase, qui est l'un des piliers de la stratégie de croissance rapide et de bien-être commun adoptée par le gouvernement de SE Premier Ministre, l'ingénieur Mohamed Salem Ould Béchir

Saluant l'approche holistique, l'approche participative et les méthodes de coordination et de consultation qui ont façonné les mécanismes de mise en œuvre et de suivi du programme, le MEF, au nom du gouvernement, devait exprimer ses sincères remerciements et sa gratitude au groupe de donateurs et aux partenaires internationaux qui ont contribué à la mise en œuvre du programme, en exprimant leur vif soutien à la réforme et au développement du système éducatif national.

Enumérant certaines des grandes réalisations au niveau du secteur, il rappela les difficultés et des défis qui entravent son développement du secteur, avant de souligner l'importance que revêt cette revue, devant permettre, entre autres, de définir des orientations stratégiques et des objectifs à court et à moyen terme, fondés sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs nationaux du secteur définis dans le cadre de la stratégie de croissance accélérée et la prospérité partagée.

Enumérant les points saillants de l'ordre de jours prévu, le Ministre déclara solennellement l'ouverture de la revue.

Auparavant, et juste après la récitation des versets du saint Coran, le DPEF avait prononcé un mot de bienvenue à l'adresse des invités. Soulignant que cette présence aujourd'hui, malgré les grandes préoccupations de chacun, témoigne clairement de la prise de conscience de l'importance de l'éducation et de la formation en tant que moyen d'investissement idéal pour le capital humain indispensable au progrès et à la prospérité.

Cette revue devait-il dire, se caractérise par une synchronisation avec la fin de la deuxième phase du programme et le début des préparatifs de sa troisième phase. Elle fournit ainsi, un cadre propice permettant d'explorer les domaines de réussite et d'échec, ainsi qu'une vision prospective guidée par des expériences significatives et permettant d'éviter les points faibles et mitigés.

Le DPEF, souligna par la suite que les contributions des participants aux présentations et aux débats programmés au cours des trois jours de la revue auront un impact positif sur la vision et illumineront la voie appropriée pour atteindre les objectifs souhaités. Enfin, énumérant les points de l'ordre du jour de la première journée, le DPEF, souhaitât la bienvenue aux participants tout en souhaitant le plein succès aux travaux de la revue.

2.1.3. Exposés et débats

Trois jours durant les participants ont suivi des exposés ayant trait notamment aux :

- Bilan 2018 et PAAB 2019 ;
- Situation du Secteur 2018 ;
- Visites de terrain au Brakna ;

- Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 ;
- Réalisations de l'Agence TADAMOUN au volet de l'éducation ;
- Étude sur les motifs de non scolarisation ou déscolarisation et le profil des enfants en dehors de l'école (OOSC) en Mauritanie : enfants de 6-14 ans ;
- Expériences Réussies : La réintégration des enfants hors école – Cas des DRENs de Nouakchott Sud et de l'Assaba ;
- Expériences Réussies : L'intégration des enfants en situation d'handicapé dans le système éducatif – Cas du Centre des Enfants Handicapés ;
- Expériences Réussies : La formation qualifiante de la formation technique et professionnelle ;
- Expériences réussies : Expérience de l'Institut Supérieur des Métiers du BTPU d'Aleg
- Expériences réussies : Projet du PECOBAT ;
- Présentation des thématiques spéciales : Partage des résultats l'enquête SDI ;
- Présentation des thématiques spéciales : Partage des résultats de l'évaluation des examens ;
- Présentation des thématiques spéciales : Genre et équité dans le système éducatif ;
- Présentation des thématiques spéciales : Regroupement et gestion de l'éducation au niveau régional ;

Les exposés ont été suivis des débats fructueux, des interventions pertinentes, des remarques et des questions auxquelles les spécialistes concernés avaient répondu. La revue a été l'occasion pour les participants de formuler plusieurs recommandations (voir Infra).

2.1.4. Cérémonie de clôture

La dernière journée a été marquée par la cérémonie de clôture présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et de Finances Mohamed Ould Ahmed Ould Aïda entouré de Madame Maiziza Mint Kerballi, Secrétaire Générale du MENFP, de Monsieur Mohamed Mahmoud Ould Sidi Yahya, Secrétaire MAIEO, du DPEF et, SEM M. Hervé Péries. Représentant résident de l'UNICEF à Nouakchott, chef de file des PTFS.

Dans son allocution officielle de clôture, le SG du MEF devait rappeler que l'examen conjoint annuel du Programme national pour le développement du secteur de l'éducation est en une coutume qui a été adoptée dans la conduite du programme depuis sa création.

Conformément à cette pratique, les participants avaient été invités depuis le début de la semaine à participer à la revue pour l'année 2018, qui s'est déroulée du lundi 28 janvier au vendredi 1^{er} février 2019 suivant deux étapes, dont une première étape de terrain dans la wilaya de Brakna, qui a permis de visiter divers établissements et installations réalisées dans le cadre du précédent plan triennal. La seconde étape qui vient de s'achever étant réservée aux séances de travail à Nouakchott.

Appréciant l'intérêt des communications suivies, le SG devait en distinguer, entre autres, celles relatives au bilans matériels et financiers des activités programmées pour 2018 et du projet de plan d'action proposé pour 2019, ainsi que celles portant sur les indicateurs du secteur de l'éducation, en plus des sujets d'étude et d'examen approfondi.

Il convient de souligner que lors de la cérémonie de clôture, le Représentant de l'Unicef, avait au nom tous les Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation exprimé ses sincères remerciements pour l'équipe d'organisation de cette revue pour l'environnement propice aux échanges, de même que les rapporteurs pour la fidèle restitution des principales recommandations et points d'action. Le Représentant, devait rassurer à cette occasion que les résultats des travaux bénéficieront de toute l'attention des PTFs et guideront leurs partenariats et actions futures en appui au secteur éducatif.

Mentionnant les pas ainsi franchis, le Représentant, devait souligner que des résultats importants ont été atteints. Par exemple, plus de 9 enfants sur dix (91.9%) complètent désormais le cycle primaire avec une parité de genre Filles/Garçons. En 2018, 39% des écoles sont à cycle complet. Cependant, dira-t-il, un chemin reste à parcourir vers une offre éducative complète, rappelant que le diagnostic a permis d'identifier certaines insuffisances et goulots d'étranglement récurrents qui limitent la portée et l'impact des programmes et méritent une prise en charge plus systématique.

Dans ce cadre, le Représentant devait rappeler l'importance de promouvoir à travers le PNDSE, une offre éducative complète, inclusive, adaptée aux réalités mauritaniennes et qui couvre de façon harmonieuse et équilibrée, non seulement l'éducation de base (primaire et secondaire) et l'enseignement supérieur, mais aussi renforce les engagements vers le préscolaire, la formation professionnelle, l'enseignement originel et non formel et l'éducation spécialisée, notamment au profit des enfants handicapés.

Mettant en exergue certains de ces points, le Représentant devait citer entre autres :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de promotion du préscolaire ;
- La déconcentration de l'administration éducative, surtout en matière de planification, de coordination et de suivi en accord avec le rôle des nouveaux conseils régionaux et des communes en matière d'éducation ;
- L'accord d'une attention particulière à la gestion des données à travers un système fiable et solide de collecte, traitement et gestion des données permettant de mesurer la performance du système et alimenter les politiques sectorielles ;
- L'analyse et la documentation des résultats probants des expériences pilotes en cours pour enrichir les politiques sectorielles et favoriser leur passage à l'échelle.
- La réalisation périodique d'études standardisées d'évaluation des apprentissages (PASEC) et l'exploitation effective de leurs résultats

Le représentant devait par la suite relever avec intérêt certains autres chantiers d'importance :

- Les enjeux relatifs à la valorisation du rôle de l'enseignant, à la professionnalisation de sa formation initiale et continue et,

- La vacance des postes et l'absentéisme dans certaines zones (écoles en veilleuse) ;
- L'évaluation nécessaire de la stratégie de réforme pour le bilinguisme et la mise en place de mesures de remédiation sur la problématique des enseignements en français et en arabe au fondamental et au secondaire ;
- L'importance de la mise en œuvre de la politique nationale de l'alimentation scolaire ;
- La nécessité de veiller à ce que le plan sectoriel de l'éducation intègre systématiquement les cibles de l'objectif ODD4 pour le suivi de l'atteinte des résultats escomptés en Education dans l'Agenda 2030.
- L'intérêt de rendre effectif le rôle du GLPE comme mécanisme de coordination des partenaires, et de suivi des actions mises en œuvre dans le cadre du PNDSE, y compris des recommandations de la Revue annuelle.

Le Représentant devait réitérer une dernière recommandation qui a trait au :

- Développement de l'éducation non formelle afin de renforcer l'offre d'opportunités d'apprentissage et de formation professionnelle adaptées aux besoins des jeunes déscolarisés et non scolarisés.

Enfin, le Représentant a rassuré de la disponibilité des PTFs pour prendre part à une réflexion autour du format et des mécanismes de suivi des recommandations clés issues de ces revues.

III. SYNTHÈSE DES EXPOSÉS

3.1. BILAN 2018 ET PAAB 2019

Le Bilan 2018 est celui de la dernière année du PAT 2016-2018, dont l'évaluation stratégique a été validée et partagée.

Le PAAB 2019 est tiré du PATB 2019-2021, lui aussi validé en 2018 (Août lors de fin de la préparation des documents de cadrage 2019-2021).

L'année 2018 a été marquée par la préparation des documents de cadrage du triennat 2019-2021 et par une forte mobilisation des Départements dans ce cadre. Elle s'est aussi caractérisée par les efforts de mobilisation de nouveaux financements au profit de :

- La promotion des sciences (BID) ;
- L'éducation de base (BM / GPE) ;
- L'enseignement général et la FTP (C2D4 / AFD).

Les deux derniers projets seront mis en place au courant de cette année.

Toutefois le retard de leurs mises en place aura pour conséquence, de reporter une importante partie des activités 2019 du PATB initial.

3.1.1. Bilan Physique

Ce plan physique est ici présenté par composante

Au niveau du Préscolaire, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Originel

- Promulgation de la loi 2018-024 du 21 juin 2018 portant Code Général de Protection de l'Enfant (GVT) ;
- Formation de 140 monitrices dont la majorité sont issues des jardins d'enfants et des garderies communautaires (GVT) ;
- Entretien et réparation des bâtiments de huit (8) jardins d'enfants publics (GVT) ;
- Renforcement des structures d'accueil du préscolaire par leur équipement (UNICEF) ;
- Continuité de développement des Mahadras Pilotes, avec prise en charge totale des étudiants et des enseignants (GVT) ;
- Continuité des campagnes d'alphabétisation (GVT) ;
- Formation des cheikhs des Mahadras à l'enseignement des disciplines scientifiques (UNICEF) ;
- Signature de marchés portant sur la construction de 40 centres communautaires.

Fondamental & Secondaire

- Acquisition et distribution de ressources pédagogiques et de fonds documentaires pour les 4 ENIs (GPE) ;
- Acquisition et distribution de plus de 28 000 kits scolaires (GPE) ;
- Alimentation en électricité de l'ENI d'Akjoujt et rénovation de l'installation électrique de l'ENI d'Aioun (GPE) ;
- Equipement de 4 salles informatique pour les ENIs (GPE) ;
- Mise en place de club environnement et santé dans les 13 collèges de proximité (GPE) ;
- Addition d'eau et installation panneaux solaires dans les 13 collèges de proximité (GPE) ;
- Distribution aux filles de plus de 26 000 kits hygiène (GPE) ;
- Organisation de campagnes de sensibilisation par une ONG dans les 6 régions d'intervention du Projet sur financement du GPE ;
- Construction d'écoles complètes du fondamentale en matériaux locaux (terre) et autonomes en eau et électricité (UE) ;
- Préparation et réponse aux sites d'urgence (réfugiés maliens, crise nutritionnelle en milieu scolaire, supervision et appui technique) (UNICEF) ;
- Poursuite de l'appui à la réinsertion des enfants hors de l'école (UNICEF) ;
- Appuis divers dans le cadre du fonds MALALA (Fonds de l'UNESCO pour le droit des filles à l'éducation) ;
- Organisation de la seconde édition du Prix du Président de la République pour les Sciences : en maths, physique-chimie et sciences naturelles (GVT) ;
- Plusieurs mesures et actions ciblant l'amélioration de la disponibilité des Manuels scolaires et de leur distribution ont été mise en œuvre (GVT) ;
- Ouverture de 2 lycées d'excellence à Rosso et Kaédi (GVT) ;
- Réécriture et Expérimentation de nouveaux programmes pour le fondamental et ouverture de 36 écoles fondamentales pour l'expérimentation des programmes (GVT) ;
- Séminaires de formation des coordinateurs et des professeurs sur les programmes réécrits en 2016 (GVT) ;
- Appuis divers dans le cadre du fonds CapED Mauritanie (Fonds de l'UNESCO pour le renforcement des capacités notamment au profit de l'éducation primaire non formelle) ;
- Réception des travaux de construction de 73 écoles, de 27 collèges, de 13 lycées et de 103 salles de classe et la de réhabilitation de 56 écoles, et construction de 9 latrines (MHUAT, PAAQE, ISKAN, TADAMOUN, AMEXTIPE / GVT, PADEG / FSD et l'ADU) ;
- Formation de 2400 instituteurs sur les nouveaux programmes (AFD-C2D3).

Formation Professionnelle

- Formation au Maroc de 38 responsables administratifs et formateurs de la FTP dans le cadre du C2D3-FTP (AFD) ;
- Elaboration de la stratégie nationale de l'emploi et intégration des objectifs emploi dans les stratégies sectorielles (PAFEJ / BAD) ;
- Acquisition de plusieurs lots d'équipements techniques pour les Ecoles de la FTP (KFW) ;
- Formation de jeunes aux métiers qualifiants notamment les BTP et la pêche (UE) ;
- Poursuite des appuis aux établissements FTP par le versement des primes de performances dans le cadre des contrats d'établissement (PISFT / KFW) ;
- Continuité du développement des formations qualifiantes et formation des formateurs et personnels d'encadrement (PISFT / KFW) ;
- Etude diagnostic du FAP-FTP et proposition d'un plan de renforcement de capacité afin de développer une offre de formation continue adaptée aux besoins des entreprises du secteur BTP (PAFEJ / BAD).

Enseignement Supérieur

- La finalisation des travaux de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines et des Résidences Garçons (capacité 2600 lits) avec un taux d'avancement estimé à 91%, réception attendue sous-peu (FKDEA / PAENSUP) ;
- Finalisation du système d'assainissement, avec une station d'épuration des eaux usées (GVT, état d'avancement environ 90%) ;
- Réception d'un restaurant dans le nouveau campus universitaire (FSD) ;
- Construction d'un château d'eau pour le Campus universitaire (GVT, état d'avancement 50%) ;
- Ouverture d'un nouvel institut dédié aux métiers de la mine dénommé IS2M basé à Zouerate (GVT) ;
- La poursuite des travaux de la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques, de la Résidence Filles (capacité de 1400 lits), de la Mosquée et des Commerces avec un taux d'avancement estimé à 80% (FSD) ;
- Poursuite des travaux construction de la bibliothèque centrale, de la présidence de l'université et du centre d'enseignement à distance (BUC-PU-CED / GVT), avec un taux d'avancement estimé à 70% ;
- Pour diversifier et optimiser l'offre de formation, ouverture de plusieurs filières (GVT) : Ingénieurs en statistiques avec l'appui de l'ONS ; Finance et comptabilité, Banque et assurance et Gestion de ressources humaines ;
- Création de l'agence Nationale d'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur AMAQES (GVT).

Pilotage du Système

- L'élaboration des documents de cadrage du triennat 2019-2021 : Evaluation du PAT 2016-2018, Cadrage macro financier, PAT 2019-2021 et actualisation du PNDSE II pour couvrir l'année 2021. Cette activité a été financée par le GPE et l'UNESCO ;
- Le recensement scolaire 2017/2018 du fondamental et du secondaire (GPE) et celui du Préscolaire (UNICEF) ;
- Développement de l'application SIGE et installation de la plateforme au niveau du Datacenter du Gouvernement profit du MENFP (Projet PASEB / GPE) ;
- Formation du personnel impliqué dans le SIGE au niveau de l'administration centrale et des DREN (GPE) ;
- Renforcement de capacités en matière d'évaluation au profit de la CNE et la Direction des Examens (Projet PASEB / GPE) ;
- Réalisation de l'enquête SDI qui porte sur la qualité des services et de l'environnement physique dans lequel les élèves primaires mauritaniens étudient (Projet PASEB / GPE) ;
- Préparation et réponse aux sites d'urgence (réfugiés maliens, crise nutritionnelle en milieu scolaire, supervision et appui technique) avec l'UNICEF ;
- Acquisition et Distribution de 100 ordinateurs portables au profit de l'administration centrale, des DREN et IDEN dans le cadre du SIGE ;
- La continuité de la gestion des projets du PNDSE par la DPEF et les autres unités de gestion des appuis du PNDSE.

3.1.2. Bilan Financier

La planification initiale des actions 2018 est appuyée par divers bailleurs :

- AFD : C2D3 EB (Education de Base) et du C2D3 FTP (Formation Professionnelle) ;
- BAD : PAFEJ (Formation Professionnelle et Emploi) ;
- BM : PASEB / GPE (Education de Base) ;
- Budget Public : MAIEO/ Mahadras pilotes, Alphabétisation et CFPM, le MASEF, Tadamoun, l'Habitat, ... ;
- KFW : PISFTP (Formation Professionnelle) ;
- FKDEA : PAENSUP (Enseignement Supérieur) ;
- FSD : FSDSUP (Enseignement Supérieur) et PADEG (Fondamental) ;
- GVT : BCI-DPEF (Coordination des projets DPEF), BUC-PU-CED (Enseignement Supérieur) et contreparties PAENSUP, du PISFTP et du PAFEJ
- PAM : CP200 (Nutrition scolaire) ;
- UNESCO : CADED (Alphabétisation et Education primaire non formelle)

- UNICEF : Education de base, Enseignement originel et Petite enfance.

Les données présentées concernent une grande partie des financements :

- o Projets à la DPEF : BAD, BM, AFD, KFW, FSD, FKDEA, CP Gvt et BCI DPEF
- o Ainsi que ceux du GVT, de l'UE, l'UNICEF et l'UNESCO

La mise en œuvre 2018, arrêtée au 31/12, enregistre :

- Un engagement global de 1,103 milliard MRU
- Un décaissement total de 472,73 millions MRU

L'essentiel des engagements sont de nature pluriannuelle : notamment les contrats importants de construction du nouveau campus universitaire.

La répartition des engagements et des décaissements par bailleur (en Millions de MRU) est donnée au tableau suivant :

Projet	Engagement	Décaissement
AFD	6,95	6,95
BAD	68,93	57,19
BM / GPE	97,59	87,29
FKDEA	196,61	0,00
FSD	288,02	51,45
GVT	288,35	112,71
KFW	26,58	26,55
UE	42,71	42,71
UNESCO	16,43	16,43
UNICEF	71,46	71,46
Total	1 103,621	472,737

Observations :

Ceux sont les chiffres de l'exécution de l'année et non pas l'état de mise en œuvre cumulé. Ainsi pour les montants engagés la performance par bailleur est très satisfaisante, outre celle liées au campus universitaire, marquée par :

- Retard de la réception du bloc FLSH, RG et annexes (FKDEA avec un taux de décaissement globale de 91%),

- La relance du bloc BUC-PU-CED avec un nouvel engagement en 2018 (GVT avec un taux de décaissement global de près de 36%),
- Le retard des travaux sur le bloc FSJE, RU et annexes (FSD avec un taux de décaissement globale de 80%).

3.1.3. Contraintes d'exécution

Les contraintes d'exécution sont en général les mêmes contraintes déjà mentionnées lors des exercices précédents :

- Les retards des constructions liés principalement à la faiblesse des entreprises du BTP (faible qualification de la main-d'œuvre, offres mal préparées, non-respect des normes) ;
- Difficultés de préparation de certaines requêtes par les bénéficiaires (spécifications techniques des équipements, préparation des plans de génie civil et TDR d'assistance technique spécifique ...).

Il faut signaler aussi :

- Les retards liés à la préparation de certains projets programmés dans le PATB ;
- Les difficultés à obtenir, de manière centralisée, les informations sur la mise en œuvre des appuis logés hors DPEF.

Les recommandations envisagées pour dépasser ces contraintes seront présentées lors des recommandations de mise en œuvre du PAAB 2019.

3.1.4. PAAB 2019

Continuité des actions financées par le Gouvernement (MASEF et MAIEO) et l'UNICEF :

- Développement des Mahadras Pilotes, avec prise en charge totale des étudiants et des enseignants (GVT) ;
- Organisation des campagnes d'alphabétisation (GVT) ;
- Renforcement des structures d'accueil du préscolaire (UNICEF) ;
- Mobilisation et éducation parentale pour l'éducation des tout-petits (UNICEF) ;
- Formation des cheikhs des Mahadras à l'enseignement des disciplines scientifiques ;
- Exécution des marchés portant sur la construction de 40 centres communautaires.

Fondamental & Secondaire

- Construction d'établissements du fondamentale et du secondaire (GVT, FSD, AFD)
- Construction d'écoles complètes du fondamentale en matériaux locaux (terre) et autonomes en eau et électricité (UE)
- Alimentation des cantines scolaires par le CSA (GVT) ;

- Evaluation et positionnement pour les disciplines scientifiques pour plus de 3000 instituteurs et plus de 700 professeurs (AFD) ;
- Equipement des laboratoires informatiques de la DPES (AFD) ;
- Poursuite de l'appui à la réinsertion des enfants hors de l'école (UNICEF) ;
- Préparation et réponse aux sites d'urgence (réfugiés maliens, crise nutritionnelle en milieu scolaire, supervision et appui technique) avec l'UNICEF ;
- Appuis divers dans le cadre du fonds MALALA (Fonds de l'UNESCO pour le droit des filles à l'éducation) ;
- Appuis divers dans le cadre du fonds CapED Mauritanie (Fonds de l'UNESCO pour le renforcement des capacités notamment au profit de l'éducation primaire non formelle).

Il faut signaler aussi l'appui de la BM / GPE de 32,2 millions USD en faveur de l'amélioration de(s) :

- Conditions d'enseignement et d'apprentissage ;
- La prestation des services de l'éducation dans les régions sélectionnées ;
- Gestion du Système et le reporting des appuis dont il bénéficie.

Formation Professionnelle

- Les extensions, réhabilitations de quelques Ecoles de la FTP (AFD et KFW) ;
- Equipement des établissements d'enseignement attendus dans le cadre des appuis à la formation technique et professionnelle (AFD et KFW) ;
- Formation de jeunes aux métiers qualifiants notamment les BTP et la pêche (UE) ;
- Assistance technique aux établissements pour la mise en œuvre des contrats-programmes (AFD) ;
- Acquisition d'équipement informatique et mobilier de bureaux au profit de certaines structures de FP et Insertion (AFD) ;
- La formation des formateurs et personnels d'encadrement dans le cadre de contrats programmes (KFW, AFD) ;
- La continuité des formations qualifiantes (KFW) ;
- Les études sur les besoins en compétences du secteur du BTP (BAD) ;
- Appuis divers au pilotage des structures centrales FTP (AFD).

Enseignement Supérieur

- La poursuite et finalisation des travaux de construction de la faculté FLSH et ses annexes (FKDEA) ;

- La poursuite et finalisation des travaux de construction de la de la faculté FSJE et ses annexes (FSD) ;
- La poursuite et finalisation des travaux de construction du BUC-PU-CED (GVT) ;
- L’acquisition de mobiliers et équipements des bureaux (FKDEA).

3.1.5. PAAB 2019 – Aspects Financier

La planification initiale du PATB 2019-2021 est appuyée par divers bailleurs :

- AFD : C2D3 FTP (Formation Professionnelle) ;
- BID : avec un appui à la promotion des sciences ;
- BM : PASEB / GPE (Education de Base) ;
- Budget Public : MAIEO/Mahadras pilotes, Alphabétisation et CFPM, le MASEF, Tadamoun, l’Habitat, ...
- KFW : PISFTP (Formation Professionnelle) ;
- FKDEA : PAENSUP (Enseignement Supérieur) ;
- FSD : FSDESUP (Enseignement Supérieur) et PADEG (Fondamental) ;
- GVT : BCI-DPEF (Coordination des projets DPEF), BUC-PU-CED (Enseignement Supérieur) et contreparties PAENSUP, du PISFTP et du PAFEJ ;
- PAM : CP200 (Nutrition scolaire) ;
- UNESCO : CADED (Alphabétisation et Education primaire non formelle) ;
- UNICEF : Education de base, Enseignement originel et Petite enfance ;

Après révision du PATB pour la préparation du PAAB 2019 :

- Le financement BAD / PAFEJ (Formation Professionnelle et Emploi) a été intégré pour la continuité des actions 2018 ;
- Le financement BM / GPE (finalement de 32,2 millions USD) n’a pas été renseigné dans l’attente de la validation du nouveau PAD du projet parvenu dernièrement ;
- Le financement GVT 2019 (de plus de 280 millions MRU) n’a pas été renseigné dans les détails dans l’attente de données complémentaires de la part des Départements concernés.
- Le financement BID (de près de 400 millions MRU) a été retiré pour l’année en attendant que les procédures de la requête soient finalisées.
- Les données présentées concernent une grande partie des financements :
 - Projets à la DPEF : BAD, BM, AFD, KFW, FSD, FKDEA, CP GVt et BCI DPEF ;
 - L’appui du Gouvernement selon la LFI 2019 ;
 - Les financements de l’UE, de l’UNICEF et de l’UNESCO.

- La mise en œuvre planifiée du PAAB 2019, arrêtée au 31/12/2018, enregistre :
 - Un Budget global de 2,096 milliard MRU ;
 - Un engagement global de 1,504 milliard MRU ;
 - Un décaissement total de 1,473 milliard MRU.

3.1.6. Mise en Œuvre

- L'exécution du PAAB se fait dans le cadre des procédures arrêtées pour le PNDSE II et des différentes conventions de financements
- Pour les financements gérés par la DPEF, elle recevra les requêtes des bénéficiaires et s'assurera de leur conformité avec le PA validé. Ensuite elle procédera selon les mesures de mise en concurrence, selon la démarche agréée par chaque bailleur pour donner suite à la requête validée.
- Le suivi de la mise en œuvre se fera à travers les réunions des instances de coordination du PNDSE II et du GLPE.

Les Recommandations de dépassement des contraintes d'exécution 2018 sont les suivantes :

- Elaborer au mieux les requêtes d'exécution et les critères de sélection pour recruter les meilleures entreprises de BTP pour réduire les retards dans le cadre des travaux de génie civil ;
- Continuer l'appui des équipes des départements pour élaborer les requêtes d'exécution (TDR, spécifications techniques, ...) dans les meilleurs délais ;
- Organiser dans les plus brefs délais une table ronde des bailleurs potentiels pour couvrir les besoins du PAT ;
- Valider les TDRs du GLPE et adopter la révision des instances du PNDSE, qui prévoit la mise en place de processus et de responsabilités qui permettront une meilleure implication des Départements au plus haut niveau et aussi un partage efficace des données.
- Mettre en place un suivi régulier des divers appuis aux PNDSE : Un bulletin trimestriel sera cette année mis en place pour un suivi régulier des différents concours du PNDSE. Prière à tous d'y contribuer.
- Certains financements ne sont pas renseignés faute de données. La DPEF est responsable du reporting de ses projets mais dans un souci de visibilité globale des appuis au PNDSE, elle a besoin de recevoir régulièrement les données des autres projets du Programme.

3.2. Situation du Secteur (Analyse des indicateurs)

.1 Préscolaire

L'enseignement préscolaire est encore très peu développé et souffre de l'insuffisance de données. Les données les plus récentes sont celles issues du recensement effectué

en 2017. Le dispositif du préscolaire est composé deux types d'établissements préscolaires, les garderies communautaires et les jardins d'enfants. Les effectifs inscrits dans ces structures seraient au nombre de 31448 enfants dont 16 639 filles (53%) encadrés par 1924 personnes contre 1883 en 2014/2015.

Les structures que compte en 2017 ce type d'enseignement sont de 607 contre 728 en 2015 dont des écoles coraniques, des garderies communautaires et la maternelle. Ces structures sont pour la plupart concentrées en milieu urbain, notamment à Nouakchott comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 2 : Evolution du TBS entre 2012/13 et 2016/17

Année	Pop pré scolarisable (RGPH 2013)	Pop pré scolarisée	TBS
2012/2013	386434	26904	7,0%
2013/2014	396790	30314	7,6%
2014/2015	407424	36097	8,9%
2015/2016	407542	37008	9,1%
2016/2017	408143	31448	8%

2. Fondamental et Secondaire

2.1. Développement de l'Accès

a) Au niveau du fondamental

L'enseignement fondamental a connu un développement important de son offre qui a permis au système d'atteindre, selon les données du MEN, des résultats appréciables notamment en ce qui concerne les effectifs d'élèves, des enseignants, des écoles et des salles de classe.

Ainsi, en 2017/18, 655 261 élèves ont fréquenté le fondamental, effectif en augmentation de 27 551 par rapport à l'année scolaire

En ce qui concerne les enseignants, leur effectif en 2017/18 est de **19 739** contre **18 964** en 2016/17, soit une augmentation 2775 unités (16,4%) résorbant ainsi la baisse constatée en 2017 (-8%).

En matière de structures pédagogiques, la Mauritanie comptait en 2017/2018, 4119 écoles fondamentales dont 598 privées. Par rapport à 2011/2012, le nombre d'écoles s'est accru en moyenne par an de 0,1% au plan global, de 6,2% pour le privé et de -0,1% pour le public.

Le nombre de salles de classe a évolué en dents de scie entre l'année scolaire 2011/12 et 2017/18 passant ainsi de 14 174 à 14 801 tout en dépassant plus de 15 000 entres ces années. L'analyse suivant le statut des écoles fait ressortir une progression très importante au niveau du privé avec une croissance annuelle moyenne de 5,8%, alors que pour le publique ce taux est de -0,7% sur la période.

La contribution du privé dans l'offre scolaire du fondamental en termes d'effectifs scolarisés est passée de 15,2% en 2016/17 à 15,7% en 2017/18, se situant comme ainsi dans les limites fixées par le cadre de projection du PNDSE pour 2018 (15,6%).

▪ Taux Brut de Scolarisation (TBS)

Le Taux Brut de Scolarisation en 2017/18 est estimé à 103% enregistrant ainsi une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à 2011/12. En moyenne, le TBS s'accroît de 0,6 point depuis l'année scolaire 2011/12.

L'analyse du TBS au niveau des wilayas en 2017/18 indique une forte dispersion. Le TBS varie de 86% dans l'Assaba à 125% dans le Tiris Zemmour. Cinq régions enregistrent un TBS inférieur à 100%.

En termes de genre, le TBS des filles est supérieur à celui des garçons. En 2017/18, pour 100 garçons inscrits dans le fondamental, on a plus de 105 filles. Aussi, le TBS des filles progresse-t-il plus vite que celui des garçons.

▪ La complétude des écoles

La proportion des écoles à cycle complet est passée au plan national de 35% en 2016/17 à 39,1% 2017/2018, soit un accroissement de 4,1 points et un TAMA de 2,5%

Au plan régional, de très fortes disparités sont notées entre les wilayas. En effet, la proportion d'écoles complètes varie entre 16,5% dans le H. Gharbi à 100% à Nouakchott. L'écart moyen entre les wilayas (écart type) est de 25,3 points de pourcentage en 2017/18 contre 24,7 points en 2010/11.

b) L'accès au secondaire

Les élèves inscrits dans l'enseignement secondaire sont passés de 209126 en 2016/17 à 236775 en 2017/18, soit un accroissement de 13%. Entre 2011/12 et 2017/18, on a enregistré une augmentation de 67152 élèves de plus soit une croissance annuelle moyenne (TAMA) de 8%. Sur cette même période, l'augmentation du nombre d'élèves dans le privé a été moins importante (6% contre 8% dans le public).

En ce qui concerne les enseignants, leur effectif a augmenté entre 2016/17 et 2017/2018, passant de 8 664 à 9119. Par rapport à l'année scolaire 2011/12, on enregistre un TAMA de 7%. Ce taux est de 5% pour le privé et de 9% pour le public.

Par rapport aux établissements, leur nombre est passé au cours de cette même période de 568 à 655 soit une augmentation de 87 établissements en deux ans. Le TAMA entre 2012 et 2018 est de 9%.

Le nombre de salles de classe a connu un rythme de progression plus faible. En effet, entre 2011/12 et 2017/18, le nombre de salles de classe au secondaire est passé de 3 490 à 4 490 soit un TAMA de 5%. Cette croissance est de 4% au niveau du privé contre 6% dans le public.

c) L'accès à la FTP

Le nombre dans les formations initiales classiques de la FTP est passé de 5 389 élèves en 2011 à 6 375 en 2012, à 7401 en 2013 puis à 7806 en 2017 et à 8667, en 2018. La proportion du privé était de 22,30% en 2011 (1,2 point de plus que la cible), de régresser pour atteindre 16,15% en 2018

Les effectifs du public sont encadrés sur la même période respectivement par 318 formateurs ; 358 ; 373 ; 400 et 427.

d) L'accès au supérieur

Les données montrent que les effectifs de l'enseignement supérieur ont connu une forte croissance passant de 20298 étudiants en 2016 à 22285 en 2017 et à 23816 en 2018. La cible pour cet indicateur est de 20706 en 2021.

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 533 en 2016 à 505 en 2018, soit 105 étudiants de moins que la cible fixée à 610 en pour cette année.

e) Alphabétisation et Enseignement originel

Des défis importants en matière d'accès à l'éducation et à l'alphabétisation restent à relever comme en témoigne la récente enquête MICS 2015. Selon cette enquête, seulement un peu plus de la moitié des enfants d'âge scolaire au primaire fréquentent effectivement l'école et 17.6% de ces mêmes enfants étudient dans le système coranique.

Près de 6718 Mahadras réparties sur le territoire national accueillent environ 237 000 apprenants, contribuant ainsi dans le renforcement et l'amélioration de l'offre d'apprentissage des enfants et des jeunes mauritaniens.

2.2 Amélioration de la qualité

a) Amélioration de la qualité et de l'efficacité interne de l'enseignement fondamental

▪ Taux de redoublement

Le taux de redoublement au fondamental est passé de 7,9% en 2015/16 à 3,4% en 2016/17 et à 2,3% en 2018, soit une diminution de 4,5 point et 1,4 point respectivement. D'une manière générale, les taux de redoublement des filles sont supérieurs à ceux des garçons durant les cinq dernières années, exceptés en 2016/17 où ceux-ci sont identiques. Il est à noter que la cible fixée pour le PNDSE à 2,4% a été atteinte.

Les disparités entre les taux de redoublement sont aussi perceptibles au niveau des régions. En effet, en 2017/18, le taux de redoublement varie de 0,1% au Guidimagma à 9,8% dans le T. Zemmour. L'écart moyen entre les différents taux de redoublement et la moyenne de ces taux est de 3,6 points.

▪ Ratio élève/maître (REM)

Au cours de l'année scolaire 2017/18, le taux d'encadrement est de 37 élèves par enseignant. Cette valeur est la même pour 2016/2017 est en augmentation de 4 point par rapport à celle de l'année 2015/2016 (33). Comparativement à l'année scolaire 2010/11, le taux d'encadrement a baissé en moyenne de 0,8 point par an.

- **Taux d’Achèvement du Primaire (TAP) :**

Le taux d’achèvement du primaire en 2017/18 est de 90,4% soit une baisse de 1.5 point par rapport à l’année précédente après avoir connu une hausse spectaculaire entre 2015/16 et 2016/17 passant de 80% et près de 92%. Cette hausse serait due principalement aux données de population notamment de l’effectif des 11 ans. En effet, bien que l’effectif des nouveaux inscrits en 6^{ème} année du fondamental ait augmenté, la population des 11 ans a par contre connu une baisse entre 2013/14 et 2014/15. Cette baisse est due aux nouvelles données de population issues du recensement général de la population et de l’habitat de 2013.

- **Les résultats aux examens de fin de cycle**

Le taux de réussite au BEPC en 2017/2018 est de 33,16 % soit une amélioration de l’ordre de 3 points de pourcentage par rapport à 2016/2017 bien que le seuil minimal ait été porté à 8,5 au lieu de 8/20. Le concours d’entrée en première AS a connu une nette amélioration passant de 56,4% en 2016/2017 59,53% en 2017/2018 avec un relèvement du seuil d’admission qui est passé de 85 points à 90.

Le taux de réussite au bac est passé 14 ,71% en 2016/2017 à 23,64% en 2017/2018 soit une augmentation de 9 points de pourcentage par rapport à l’année passée. Cette amélioration sensible serait due aux mesures introduites cette année dans le système de correction des épreuves.

Les lycées d’excellence prouvent leur efficacité avec des taux de passage en classe supérieure à 94 % comme moyenne nationale et de taux de réussite au baccalauréat et au BEPC de 100% en 2017/2018.

Au niveau du fondamental, les trois écoles d’excellence existantes renferment 1560 élèves et ont enregistré un taux de réussite de 98% en 2018.

b) Amélioration de la qualité et de l’efficacité interne de l’enseignement secondaire

- **Le taux de redoublement au premier cycle secondaire**

Le taux de redoublement au collège est de 5% en 2017/2018 contre 0.1% en 2016/2017. Il est à noter que la valeur cible fixée au PNDSE pour l’année 2018 est de 6%.

L’analyse suivant le genre indique que le taux de redoublement des filles est légèrement inférieur à celui des garçons et ce, à partir de 2012/13.

Au plan régional, le taux de redoublement varie de 12,6% à Tiris Zemmour à 0 ,8% dans l’Inchiri. En outre, on observe une réduction des disparités entre les régions surtout en ce qui est du taux de redoublement des filles. En effet, l’écart type est passé de 5,2 à 4,35 points pour les garçons et de 4,2 à 2,8 pour les filles.

- **Le taux de redoublement au 2nd cycle secondaire**

Le taux de redoublement au second cycle est au plan national de 11% en 2017/18. Il est en légère baisse (1 point) par rapport à celui de l’année dernière. La cible du PNDSE

Il fixée pour ce taux en 2018 est de 14%. C'est donc un niveau satisfaisant au regard des objectifs fixés.

Au niveau du genre, le taux de redoublement des filles est inférieur à celui des garçons sur toute la période couverte.

Au niveau régional, le taux de redoublement en 2017/18 varie entre 0,56% à Dakhlet Nouadhibou et 9%% au Hodh Charghi et au Gorgol. Bien que le pays enregistre une forte réduction des disparités au cours des deux dernières années (écart type passant de 9,3 points à 2,93), les écarts entre régions ont une tendance générale à la hausse. Entre 2011/12 et 2017/18, les écarts entre les régions se creusent en moyenne par an de 1.9 points.

▪ Evolution du taux de transition

En 2018, le taux de transition est de 60% (61% pour les garçons et 59% pour les filles) contre 54,3% en 2016 (56,8% pour les garçons et 52% pour les filles). Le taux de transition varie fortement selon les régions. Deux wilayas se distinguent dans ce cadre : celle de Nouakchott Ouest, avec un taux très élevé (91%) et celle de l'Inchiri avec un taux très faible (26%).

c) Amélioration de la qualité de la FTP

Les indicateurs de qualité prévus par le PAT 2016-2018 sont :

- Un Taux d'encadrement dans les formations initiales diplômantes de 15 élèves par groupe pédagogique ;
- La Suppression du redoublement.

Le ratio élève/formateur a progressé de 13,17 en 2011, à 14,03 en 2012 à 15,82 en 2013 avant de connaître une légère baisse de 1,44 point en 2014 (14,38) et de continuer sa progression pour atteindre 17 en 2018.

Comme il a été souvent signalé, les redoublements dans cet ordre d'enseignement qui devraient être supprimés, présentent des taux élevés. Ce qui signifie qu'aucune mesure n'ait été prise pour atteindre l'objectif fixé.

d) Amélioration de la qualité et de l'efficacité interne au supérieur

Les données sur l'efficacité interne dans l'enseignement supérieur montrent que le meilleur coefficient d'efficacité interne (CEI) est enregistré au niveau des établissements à vocation technique et scientifique, à savoir : l'ISET (0,94), l'ISCAE et l'IUP avec un CEI de 0,7 pour chacun, puis de la FST (0,54). Par contre la FLSH et la FSJE présentent des CEI très faibles avec des valeurs de 0,25 et 0,16 respectivement.

2.3 Amélioration du pilotage

a) Amélioration de la gestion des ressources humaines

En matière **de gestion**, l'indicateur le plus pertinent est celui qui mesure le degré de cohérence dans l'allocation des ressources humaines. En effet, dans le cadre du PNDSE II il est prévu que cet indicateur, - situé à 74,1% en 2012/13, atteigne 90% en 2021. Cet

indicateur évolue en dent de scies et risque de ne pas atteindre la cible fixée. Il se situe à 71% en 2018 soit une perte de 4 points par rapport à l'année de base considérée.

3.3. Mise en œuvre des recommandations de la dernière revue conjointe

Les structures concernées :

- MASEF
- FTP
- MEN
- MESRS
- MAEIO

Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 – MASEF

Domaine	Recommandations	Etat de mise en œuvre
Au niveau de l'Accès	Veiller au respect des conventions ratifiées par la Mauritanie en rapport avec les droits des enfants ;	Promulgation de la loi 2018-024 du 21 juin 2018 portant Code Général de Protection de l'Enfant : codification en un corpus unique des normes relatives aux différents aspects de la protection de l'enfant pour garantir l'avenir de la société à travers un encadrement, une formation et l'éducation des jeunes générations aux valeurs d'humanisme, de progrès et de modernité.
Au niveau de la Qualité	Appuyer les structures de la petite enfance en milieu rural ;	Appui aux structures du préscolaire par la formation de 140 monitrices dont la majorité sont issues des jardins d'enfants et des garderies communautaires.
	Mettre en place des services de maintenance pour les infrastructures.	Entretien et réparation des bâtiments de huit (8) jardins d'enfants publics.

Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 - FTP

Domaine	Recommandations	Etat de mise en œuvre
Au niveau de l'Accès	Renforcer la FTP de manière à pouvoir accueillir les déscolarisés ;	Réhabilitation et extension sur le PA-FTP de : L'Ecole de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle (EETFPI) de Nouakchott, de l'EETFP de de Boghé, de l'EETP de Nema et de l'EETP de Kaédi. Les EETP d'Aioun, de Kiffa et Sélibaby seront réhabilités sur le C2D3 et le CSET, les EETFP d'Atar, de Rosso le seront sur la KFW en plus de la construction des nouveaux locaux pour l'EETFP des Bâtiments et Travaux Publics de EETFPI NKTT.

Au niveau de Qualité	Pérenniser le suivi de proximité ;	Plusieurs missions de suivi de proximité ont été organisées sur le PA-FTP jusqu'à fin 2017 ; en 2018 l'INAP-FTP a organisé certaines missions de suivi pédagogique.
Au niveau Pilotage	Choisir des indicateurs pertinents au niveau de la FTP (Supprimer l'indicateur du redoublement)	Les indicateurs suivants viennent d'être appliqués pour les derniers projets en cours d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de stagiaires inscrits aux formations du programme concerné ; - Part des stagiaires ayant suivi la formation en totalité (taux d'abandon) ; - Taux de réussite examen/ nombre de diplômés ; - Nombre de stagiaires ayant trouvé un emploi d'ici 6 mois / taux d'insertion ; - Nombre ou taux de stagiaires occupant un emploi dans le secteur ciblé (celui de la formation) ; - Taux de satisfaction des employeurs Formations qualifiante.

Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 – Education Nationale

Domaine	Recommandations	Etat de mise en œuvre
Au niveau de l'Accès	Accompagner le développement des infrastructures par la mobilisation des ressources humaines ;	Le recrutement de 669 enseignants au fondamental et 195 professeurs au secondaire en plus des contractuels près 2000 pour le fondamental et 1000 au secondaire recrutés annuellement.
	Traiter la pléthore de l'effectif des élèves en classes ;	La réception de 23 écoles fondamentales et 5 collèges
	Traiter les écarts types entre les régions ;	En matière de réduction des disparités entre zone et genre les activités suivantes ont été réalisées : <ul style="list-style-type: none"> - 3500 filles ont bénéficié de bourses dans 30 établissements secondaires dans wilayas les plus démunis. - Des cours de soutien dans les matières de base les classes d'examens, ont été dispensés dans les classes de fin de cycle, à raison de 8 heures par mois et par discipline. - La mise en place de 8 cybers équipés dans huit établissements à raison de deux cybers par wilaya (Néma-Timbédra- Aioun- Tamechekett-Kiffa-Guerrou-Sélibaby-Wampou). - Près de 2000 filles ont bénéficié d'espaces sûrs dans 30 établissements secondaires ; - Distribution de matériel de bureau et panneaux solaires au profit des ZEP : 7 ordinateurs, 7 imprimantes, 50 armoires, 160 chaises visiteurs, 41 fauteuils, - 50 kits solaires, dans les 4 régions

	Réviser les modes de correction (au niveau de tous les examens) de manière à les rendre plus crédibles ;	L'amélioration de la gestion des examens : une évaluation formative de compétences des professeurs en matière de correction du bac a été réalisée en 2017, mais, pour des raisons pratiques, cette évaluation s'est limitée uniquement aux seuls correcteurs des disciplines scientifiques en Série C, dans l'optique d'une généralisation éventuelle au cours de l'année prochaine.
	Mener des campagnes de sensibilisation en faveur des familles ;	- L'établissement de critères pertinents de regroupement ; - L'établissement, en concertation avec les DREN, des listes de regroupements proposés pour l'année scolaire 2017-2018 ;
	Mener des campagnes de sensibilisation en faveur des familles ;	- Des missions de validation des propositions de regroupement et de sensibilisation des communautés concernées, après la rentrée 2017-2018 ; ce qui a permis les 133 regroupements d'écoles répondant aux normes ; - Des missions de suivi et d'évaluation du niveau d'exécution du plan de regroupement des écoles, à la fin de l'année scolaire écoulée : 62 regroupements programmés pour cette année scolaire,

Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 - MESRS

Domaine	Recommandations	Etat de mise en œuvre
Au niveau de l'accès	Diversifier et Optimiser l'offre de formation	- Ouverture d'une filière d'ingénieurs en statistiques avec l'appui de l'ONS. - Ouverture de nouvelles filières à la faculté des sciences juridiques et économiques en finance et comptabilité, banque et assurance et gestion de ressources humaines. - Ouverture d'un nouvel institut dédié aux métiers de la mine basé à Zouerate.
Au niveau de la Qualité	Mettre en place des services de maintenance pour les infrastructures	Création de l'agence Nationale d'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur AMAQES dont la mise en service dépend encore de la mise à disposition d'un budget de 50 millions d'ouguiya.

Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2017 - MAIEO

Domaine	Recommandations	Etat de mise en œuvre
Au niveau de l'accès	Promouvoir les Mahadras Modèles	Création de 60 Mahadras pilotes ouvertes dans des zones enclavées et désavantagée dans l'accès à l'éducation. Chaque Mahadra recrute 30 apprenants âgés de 8 à 12 ans, recevant chacun une bourse mensuelle de 1000 MRU, et le Cheikh reçoit un salaire mensuel de 10000 MRU. La durée des études est de deux ans. Les locaux des

		Mahadras sont loués. Elles sont dotées en fourniture scolaire (tableau noir, etc.) - Ouverture d'un nouvel institut dédié aux métiers de la mine basé à Zouerate.
	Comme recommandé en 2013 par le comité des droits des enfants, veiller à ce que les écoles coraniques adoptent un programme comparable et compatible avec l'éducation formelle et assurant la complémentarité entre les deux ordres d'enseignement	Introduction du calcul dans le programme des Mahadra Modèles. Il est aussi prévu d'inclure d'autres connaissances dont les sciences, la citoyenneté et la géographie.
Au niveau de la Qualité	Rénover les programmes des Mahadras	Au terme du cycle (2 ans), on accorde des prix aux lauréats et au Cheikh de la Mahadra. Les meilleurs élèves auront des bourses pour continuer leurs études jusqu'à l'obtention de l' <i>Ijaza</i>
	Mettre à jour les données sur l'alphabétisation	Selon le dernier, le taux d'analphabétisme s'élève à 36.6% pour l'âge de 10 ans et plus. Et le stock est 871738 d'analphabètes. Le fléau touche 31% des hommes et 41% des femmes. Les trois tiers des analphabètes sont actifs (15 à 60ans). Au rural le taux d'analphabète est de 69.6%. La Direction de l'Alphabétisme et l'Enseignement des Adultes (DAEA), avec un appui de l'Unesco/ bureau de Rabat a réalisé une Stratégie d'alphabétisation en 2006 qui a été actualisée en 2016. Dans le cette coopération, une Enquête Référentielle sur l'Alphabétisation en Mauritanie (ERAM) a été réalisée en 2008. Récemment, une étude de simulation a été élaborée pour 2018. Dans le cadre de l'assistance technique de l'Unesco, les curricula d'alphabétisation ont été rénovés. Un plan d'action 2019-2022 a été élaboré. La DAEA dans le cadre de ses activités traditionnelle, vise 1% du stock d'analphabètes.
	Adopter les données des dernières MICS	RAS

3.4. Réalisations de l'Agence Tadamoun et du PNIDELLE

Agence TADAMOUN

L'Agence Nationale TADAMOUN pour la Lutte contre les séquelles de l'esclavage, l'insertion et la lutte contre la pauvreté intervient essentiellement dans les zones défavorisées où elle mène d'importantes actions en faveur des populations. Dans ses actions en faveur de l'éducation présente ses réalisations suivantes :

- 94 salles de classe construites complétant 30 écoles

- 56 écoles et 10 collèges à structure complète déjà réalisées :
- 13 écoles complètes en cours de réalisation.

Soit au total : 69 écoles et 10 collèges

PNIDELLE

Le Programme National Intégré pour la Décentralisation le Développement Local et l'Emploi des jeunes (PNIDDLE) a à son actif 538 salles de classes, dont, en 2014/2015, 209 salles équipées 4389 tables bancs et 209 bureaux de directeur fournis, ainsi que 70 salle de classes équipées de 1470 tables bancs et 70 bureaux de directeurs fournis. 161 salles de classes équipées de 3381 tables bancs et 161 bureaux sont en cours de livraison

3.5. Présentation sur la thématique des enfants déscolarisés ou non scolarisés – Restitution Etude UNICEF / MENFP 2018

Contexte :

Au cours des 5 dernières décennies des progrès significatifs, notamment en matière d'accès à tous les niveaux du système éducatif ont été réalisés. Toutefois, des contraintes persistantes en termes de qualité, d'efficacité, d'équité et de gouvernance. Ainsi, au fondamental, le taux brut de scolarisation (TBS) qui a atteint 71,6% en 2001 s'est stabilisé autour de 100% depuis 2006, avec un taux pour 2016 de 99,8%. Au secondaire, le TBS est encore faible. En 2015, il vaut au plan national pour les deux cycles réunis 29,8%. En 2018, il vaut au plan national pour les deux cycles réunis 39%. Néanmoins le Taux Net de Scolarisation n'était que de 75% pour l'année de référence 2015-2016.

Méthodologie

Les méthodes utilisées sont d'ordre quantitatif et qualitatif. Elles sont basées principalement sur l'approche Child to Child « CTC » : (Cette approche repose sur le principe de faciliter la communication et le dialogue entre et avec les enfants. Ainsi les enfants ont eu le rôle d'enquêteurs ou collecteurs de l'information auprès de leurs pairs.) :

- Approche qualitative basée sur la collecte des informations approfondies sur l'appréhension, par les bénéficiaires, sur les raisons ou les motifs de non scolarisation ou d'abandon.
- Approche quantitative ou statistique repose sur le recensement le plus large possible des enfants hors de l'école dans chacune des wilayas retenues
- La population enquêtée est composée d'enfants hors de l'école dans le voisinage des établissements retenues et un échantillon de parents en moyenne de 10% par wilaya.
- Cibles 13 200 élèves dont 4500 au Guidimagha (34,1 %) et 8700 à Nouakchott (65,9 %).
- L'enquête a également concerné une population de parents de 413 individus répartis entre 227 à Nouakchott Sud (55%) et 186 au Guidimagha (45%).

Résultats de la Revue documentaire

Tableau comparatif des données de l'analyse documentaire

	Annuaire statistiques du MEN	ERAM de 2008	MICS 4 de 2011	MICS 5 de 2015	RGPH 2013
Nombre d'enfants en dehors de l'école	25%	26,70%	20%	21,60%	
	En 2016	(182.095 personnes)	(171 500 personnes)	(204 863 personnes)	
Nombre d'enfants non scolarisés	ND	75%	64%	79%	

La Synthèse du profil d'enfants en dehors de l'école, selon la Revue documentaire se présente comme suit :

- Les enfants n'ayant accès à aucune forme d'éducation sont en proportion et en nombre plus importants que ceux qui sont en situation de déscolarisation ;
- -Les filles sont plus touchées par le phénomène que les garçons ;
- -Le phénomène est beaucoup plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain et plus particulièrement chez les filles que chez les garçons ;
- Les enfants dont les familles appartiennent aux quintiles les plus pauvres sont plus affectés par le phénomène que ceux appartenant aux quintiles les plus riches ;
- -Le niveau d'instruction des parents est négativement corrélé à la situation de non scolarisation ou déscolarisation.

Les Causes de la non scolarisation se présentent comme suit :

- -le manque de moyen, les difficultés financières et le coût élevé des études ;
- -le choix de l'école coranique ;
- -les pesanteurs culturelles et la décision de la famille ;
- -les difficultés à suivre les cours et l'exclusion/échec scolaire ;
- -l'éloignement de l'école, insuffisance et inadéquation de l'offre ;
- -l'analphabétisme des parents.

Les données de l'enquête

Répartition des enfants déscolarisés selon l'occupation et le genre

Situation	Masculin	Féminin	Global
Travailleurs	12,3%	10,4%	11,5%
Apprentis	7,3%	5,4%	6,5%
Foyers	15,4%	29,5%	21,1%
Rien	65,1%	54,6%	60,8%

Les résultats de la modélisation montrent que le fait que l'un des parents de l'enfant sache lire ou écrire l'arabe est un facteur agissant positivement sur sa scolarisation. D'ailleurs, le « niveau des parents de l'enfant ayant fait des études » s'est révélé significatif et agit positivement sur la réduction de la déscolarisation de l'enfant.

Dix variables liées au contexte scolaire sont significatives :

- Deux variables relatives aux aspects socioéconomiques (« je veux (gagner) de l'argent » et « Mariage ») ont un effet négatif sur la déscolarisation de l'enfant
- Trois se rapportent à l'environnement scolaire (« Je ne veux pas m'asseoir sur les tables bancs », « pas de toilettes spéciales pour filles » et « peur d'être agressé ») ont un effet négatif sur la déscolarisation.
- Une variable liée à l'éloignement : « l'école est loin » s'est révélé un facteur favorisant la déscolarisation précoce.
- Trois variables se rapportant aux relations avec les autres : « Mes copains ne me respectent pas », « Mes parents ne m'encouragent pas » et « j'avais envie d'être libre ». Ces variables contribuent à la déscolarisation de l'enfant
- Une variable du groupe choix d'un autre type d'enseignement à savoir : « Mes parents ne sont jamais allés à l'école ». La scolarisation des parents est un facteur agissant positivement sur la déscolarisation des enfants.

Conclusion et recommandations

Les causes et les implications du phénomène sont multiples et relèvent à la fois de facteurs qui sont endogènes au système éducatif et de facteurs qui lui sont exogènes et exigent les actions suivantes :

Au niveau de l'offre et de l'environnement scolaire

- L'amélioration de la proximité et de la qualité de l'offre en la rendant plus proche des élèves sur la base de cartes scolaires ;
- La promotion d'une vie scolaire attractive assurant un environnement dans lequel les enfants se sentent libres et en sécurité ;
- La formation des enseignants sur des méthodes actives et des pratiques pédagogiques centrées sur les élèves ;
- La mise en place d'une offre d'éducation non formelle ;
- Jumelages entre les écoles et les Mahadras de l'enseignement coranique.

Au niveau de la demande :

- Allègement des frais de scolarité pour les familles pauvres ;
- Octroi de bourses aux élèves issus des milieux défavorisés et pauvres ;
- Mise en place d'un programme de soutien aux familles vulnérables dans les zones de pauvreté ;
- Promotion des programmes d'alphabétisation fonctionnelles couplés avec des AGR ;
- Promotion des normes sociales positives favorables à la scolarisation des enfants ;
- Renforcement des capacités des services sociaux décentralisés et des ONG.

Au niveau politique et de pilotage

- Application des dispositions de la loi sur l'obligation scolaire et des mesures de complémentarité prévues entre l'enseignement formel et l'enseignement originel ;
- Gratuité de l'éducation de base, en particulier de l'enseignement fondamental ;
- Conduite par les écoles des recensements annuels des enfants en âge d'accéder au fondamental dans les rayons de leur compétence ;
- Identification annuelle par les écoles des abandons scolaires et des causes y afférentes ;
- Systématisation de la création de comités de gestion des établissements ;
- Conduite d'une étude sur la faisabilité d'un système de financement pour la promotion de l'éducation de base ;
- Promotion et la protection du droit des enfants à l'éducation ;
- Systématisation l'enregistrement des naissances pour encourager la scolarisation des enfants.

3.6. Présentation des expériences réussies : La réintégration des enfants hors école – Cas des DRENs Sud de Nouakchott et de l'Assaba

Des efforts importants ont été fournis aux différentes DRENs pour faciliter l'accès des enfants ne disposant pas de documents d'état civil à l'école. Même pour se présenter aux concours et examens nationaux des facilités ont été prises.

Les données fournies aux niveaux des DRENs de Nouakchott Sud et de l'Assaba sont révélatrices à cet égard.

Au niveau de la DREN de Nouakchott Sud

Les données sont répertoriées pour 4 années successives de 2015-16 à 2018-19.

Moughataa	Nombre d'enfants intégrés à l'école				Cumul
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
Arafat	330	278	160	242	1010
Riadh	70	74	57	173	374
El Mina	231	152	83	244	710
Total	631	504	300	659	2094

Plus de 80 enseignants ont été formés et les efforts de plus de 40 ONG ont été mobilisés.

Par ailleurs, les raisons de la non scolarisation évoquées concernent :

- La Pauvreté ;
- L'Absence de pièces d'état civil ;
- L'Absence d'un environnement scolaire attirant.

Au niveau de la DREN de l'Assaba

Moughataa	Nombre d'élèves intégrée	Enseignants Formés
Localité	2018	2018
Kankossa	313	33
Barkeol	77	20
Kiffa	90	25
Total	480	78

3.7. Présentation des expériences réussies : L'intégration des enfants en situation d'handicap dans le système éducatif – Cas du Centre des Enfants Handicapés

La Problématique

En Mauritanie la plupart des enfants en situation d'handicap ne sont pas scolarisés pour plusieurs raisons : refus des parents, pauvreté des parents, absence d'écoles adaptés. Ceux d'entre eux qui ont la chance de l'être n'ont pas accès à un enseignement approprié, prenant en compte leurs besoins spécifiques.

Les enfants handicapés qui ont prématurément abandonné l'école n'ont pas assez d'opportunités d'accès à la formation professionnelle adaptée à cause du manque de matériel et d'équipements.

Cette situation qui touche les enfants handicapés notamment les sourds, aveugles et déficients mentaux est liée depuis plusieurs années au manque de politiques et d'infrastructures scolaires en matière d'éducation prenant en compte la spécificité de l'enseignement des enfants handicapés ainsi qu'aux insuffisances suivantes à savoir :

Le peu d'infrastructures scolaires existantes ont été réalisées dans un environnement physique salé et ne sont pas adaptées aux enfants handicapés. L'insuffisance de ressources humaines spécialisées pour assurer un enseignement et une formation de qualité aux enfants handicapés.

Le manque de moyens financiers et logistiques pour assurer le fonctionnement du seul centre de formation et de promotion sociale des enfants handicapés existant à Nouakchott.

Avec la prise de conscience ces dernières années de cette situation critique que vit le secteur de l'éducation spécialisée, un nouveau centre de formation et de promotion sociale des enfants en situation de handicap a été créé en 2014.

Présentation

Le centre est créé par le décret N° 142/2014, sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille. Le centre regroupe des enfants sourds, aveugles, déficients intellectuels et autistes.

Les objectifs

- ✓ L'éducation et l'enseignement des enfants sourds, aveugles, déficients intellectuels et autistes
- ✓ Formation et insertion des enfants sourds, aveugles, déficients intellectuels et autistes
- ✓ Accompagnement des enfants sourds, aveugles, déficients intellectuels et autistes
- ✓ Plaidoyer sur la problématique des enfants sourds, aveugles, déficients intellectuels et autistes
- ✓ La promotion de la langue des signes, du braille, l'autisme, coordination et concertation avec les associations, les acteurs dans le domaine de la promotion des sourds, des aveugles, des déficients intellectuels et des autistes

L'effectif total des élèves inscrits dans le centre entre 2014-2019 est 408, le nombre d'élèves présents pour l'année scolaire 2018/2019 est de 245 dont 92 filles et 153 garçons. L'âge des enfants varie de 5 à 23 ans

Le Cours couvre le fondamental de la 1 ère année à la 6eme en plus d'un jardin d'enfants.

Tranche	NB masculine	NB féminine	Total
Sourds	106	67	173
Aveugles	22	12	34
Autistes	13	07	20
Déficients intellectuels	12	06	18
Total	153	92	245

Les méthodes pédagogiques

Enseignement des programmes de l'éducation nationale par le biais de :

- La langue des signes arabes unifiés ;
- La langue des signes américains (ASL) ;
- Le braille ;
- La langue des déficients intellectuels et autisme.

Le centre comprend aussi :

1. Atelier d'art plastique (garçons et filles) ;
2. Atelier de menuiserie pour garçons sourds ;
3. Atelier de couture pour filles sourdes ;
4. Ateliers d'informatique et d'internet pour aveugles et sourds (garçons et filles) ;
5. Ateliers de grillage pour aveugles ;
6. Cantine scolaire ;
7. Dortoir interne.

Réalisations

- Démarrage de la cantine scolaire et sa dotation en denrées alimentaires et matériels nécessaires pour la préparation de deux repas quotidiens gratuits
- Distribution de fournitures scolaires ;
- Mise en place de Transports gratuits permanent par acquisition de deux nouveaux bus dont l'un par l'Etat et l'autre par PNUD et réparation des deux anciens bus ;
- Réhabilitation des ateliers de formation professionnelle avec la Création de deux nouveaux ateliers (grillage et informatique adaptée) ;
- Visite de formations, d'échanges d'expériences et de coopérations avec des associations travaillant dans le domaine en Tunisie, Maroc, Koweït, Qatar, Bahreïn et Mali ;
- Acquisition d'un nouveau terrain pour le CFPSEH ;
- Ouverture d'une nouvelle division pour l'Autisme et la déficience intellectuelle
- Admission de 29 élèves sourds pour la 1ere fois dans l'histoire du pays et 3 élèves aveugles aux concours d'entrée en sixième
- Sortie de 3 promotions du CFPSEH :
 - Promotion des filles sourdes en couture dont 4 recrutées au niveau de l'usine de militaire de confection d'habillement ;
 - Promotion des jeunes sourds (filles et garçons) en art plastique dont certains travaillent dans des ateliers d'art plastique ;
 - Promotion des jeunes aveugles en confection de grillage dont quelques-uns travaillent dans des AGR ;
- Collaboration avec le PNUD, l'UNICEF et le FLM ;
- Ouverture d'un poste de santé pour des soins de secours au sein du centre.

Difficultés et obstacles :

- Manque de formateurs pour les centres de formations professionnelles ;
- Manque de matériel de formation professionnelle ;
- Endroit inadapté aux enfants en situation de handicap ;
- Manque d'enseignants spécialisé dans l'enseignement des sourds, des aveugles, des déficients intellectuels et autistes ;
- Manque des programmes d'enseignement des sourds, des aveugles, des déficients intellectuels et autistes dans l'éducation nationale ;
- Manque de supports didactiques ;
- Manque des logiciels spéciaux de formation en informatiques pour les personnes handicapées ;
- Ignorance de certains parents d'élèves en situation d'handicap de l'importance de leur collaboration avec le centre.

Perspectives

- Formation des formateurs pour l'enseignement des sourds, des aveugles, des déficients intellectuels et des handicapés ;
- Ouverture d'une unité d'orthophonie ;
- Elaboration des programmes et manuels spéciaux pour l'enseignant des enfants en situation d'handicap ;
- Mise sur pieds d'une stratégie d'intégration des enfants en situation d'handicap dans l'enseignement publiques ;
- Financements de projets pour des AGR au profits des sortants du centre

- Construction du nouveau terrain du CFPSEH.

3.8. Présentation des expériences réussies : La formation qualifiante de la formation technique et professionnelle

Définition et objectif de la Formation Qualifiante

Définition : Formation de courte durée au profit des jeunes déscolarisés ou faiblement scolarisés. Elle se déroule pour 50% du temps dans l'établissement de formation et 50 % dans l'entreprise

Objectif : Favoriser l'insertion économique des jeunes déscolarisés ou faiblement scolarisés

Effectifs des bénéficiaires de FQ :

Effectif total des bénéficiaires de FQ en 2018 est de **9552 jeunes dont 37%** de filles. La répartition par bailleur de ces bénéficiaires se présente comme suit :
Formation qualifiante sur le PAFTP/IDA : **8042 jeunes dont 36% de filles** ;
Formation qualifiante sur le PAFTP/KFW : **1510 jeunes dont 42% de filles.**

Secteurs économiques bénéficiaires

- Agriculture ;
- Pêche ;
- Elevage ;
- Audiovisuel ;
- Tourisme/ hôtellerie /restauration ;
- BTP ;
- Paramédical ;
- Transport terrestre ;
- Artisanat ;
- Commerce et autres secteurs

Plusieurs Métiers ont été couverts dans chacun de ces secteurs.

Témoignages

Un film de 2 minutes 13 secondes documente des témoignages de certains bénéficiaires parmi les garçons et les filles.

3.9. Présentation des expériences réussies : Expérience de l'Institut Supérieur des Métiers du BTP

Présentation du ISM-BTP

L'Institut Supérieur des Métiers du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Urbanisme est un institut rattaché à l'Ecole Supérieure Polytechnique, qui a été Créé en 2016 (par décret N°16/2016 portant réorganisation de l'ESP), à la place de l'Ex Ecole des

Ingénieurs du BTP d'Aleg. Il est sous la cotutelle du Ministère de la défense et du MESRSTIC.

Il a Objectifs de former des cadres intermédiaires diplômés d'une licence professionnelle (BAC+3) en BTP, notamment en :

- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'œuvre
- Conduite des travaux et encadrement des chantiers

L'Effectifs des étudiants est 279, (143 en L1, 82 en L2 et 54 en L3). Les filles représentent 20% de cet effectif. La sortie de la première promotion est prévue à la fin de cette année universitaire.

Les Effectifs du personnel regroupent 10 Enseignants permanents (2 maîtres assistants et 8 technologues), 20 Enseignants vacataires (dont 60% des professionnels) et Personnel technique administratif : 40 deux techniciens.

Les étudiants bénéficient des Infrastructures parascolaires de l'Institut qui regroupent : des Logements, un Réfectoire, un Espace connecté, une salle de jeux, une Buvette, une Infirmerie.

Tous les étudiants sont boursiers, vivent à l'internat où ils sont logés, nourris, et bénéficient d'une Couverture médicale. Les activités culturelles et sportives sont favorisées.

Débouchés et organisation des formations

Le diplômé ISM-BTPU peut occuper les postes suivants :

- Conducteur de travaux du BTP
- Dessinateur BTP
- Assistant en bureaux études du BTP
- Métreur de la construction
- Responsable de sécurité BTP
- Directeur de travaux

La formation comporte : 6 semestres S1 à S6 à raison de 15 semaines / semestre. Le Volume horaire global est de 2100 heures, comportant Trois stages : S2 (4 semaines), S4 (8 semaines), S6 (16 semaines).

La formation étant tournée vers la pratique, elle permet d'inculquer aux étudiants des méthodes professionnelles d'une grande utilité pour l'entreprise. Cette formation est complétée par l'intégration professionnelle progressive en entreprises et ce, à travers divers stages, projets tortorés et visites de chantier.

Doté de de Logiciels de pointe, l'Institut regroupe dans son infrastructure, en plus de la bibliothèque, des Laboratoires dont :

- Deux labos d'informatique ;
- Un labo de RDM, Physique ;
- Un labo d'hydraulique, Topographie ;
- Un labo de matériaux et géotechnique.

Bilan et perspectives

Le Bilan de l'institut pour l'année 2017/2018 fait apparaître :

- ✓ Accréditation de programmes pédagogiques
- ✓ Recrutement des enseignants permanents
- ✓ Aménagements des infrastructures parascolaires
- ✓ Convention avec l'IPD de Dakar et l'ISCAE

L'ouverture des Filières est rééchelonnée comme suit :

- License Professionnelle en Conduite de Travaux (en cours)
- License Professionnelle en Bâtiment et Construction métallique prévue en 2019
- License Professionnelle en Aménagement du territoire et Urbanisme, programmée en 2020

3.10. Présentation des thématiques spéciales : Partage des résultats l'enquête SDI

Introduction

L'Enquête sur les Indicateurs de Prestation de Services (IPS) en Education en Mauritanie (« SDI en anglais ») visent à identifier les contraintes, dans le système de fourniture de services d'éducation qui affectent la qualité et les résultats en éducation. Ils cherchent à répondre à la question : Comment améliorer les retombées des investissements en éducation en Mauritanie.

Approche méthodologique

L'approche SDI se base sur quelques principes directeurs : observation directe, visites inopinées pour mesurer l'absentéisme, et évaluation des connaissances des enseignants et des élèves. Le niveau retenu est la quatrième année du fondamental.

L'enquête auprès des écoles, vise à avoir une perspective sur les ressources humaines et matérielles ainsi que les services disponibles pour les citoyens dans un point donné du temps (un jour donné).

La méthodologie des SDI est standardisée permettant ainsi de procéder à des comparaisons intra et internationales (« benchmarking ») et au cours du temps.

L'analyse se focalise sur les indicateurs qui reflètent le niveau et la qualité des services, particulièrement les intrants, l'effort et la compétence des prestataires.

IPSE comprend 3 groupes d'indicateurs :

1. **Intrants** : mesure de la disponibilité d'infrastructure et de ressources physiques au niveau des écoles
2. **Efforts** : effort fourni par les enseignants pour livrer les services
 - **Compétences** : Mesure des connaissances des enseignants.

Les composantes des trois groupes d'indicateurs :

- **INTRANTS**
 - Infrastructures de l'école
 - Disponibilité de matériel didactique
 - Nombre d'élèves par enseignant
 - Nombre d'élèves par manuel scolaire
- **EFFORTS**
 - Absence de l'école (ex : nombre d'absence par enseignant)
 - Absence de la classe (ex : nombre effectif d'heures d'enseignement)
 - Temps d'enseignement quotidien
- **COMPÉTENCES**
 - Enseignants ayant un niveau minimum de connaissances (%)
 - Qualité de l'instruction

L'enquête SDI comporte six modules

Le Module 1 est relatif aux Informations générales sur l'école, le Module 2, se rapporte aux Informations sur le personnel enseignant et l'absentéisme, le Module 3 est axé sur la Gouvernance et appui scolaire, le Module sert l'Observation dans la salle de classe, le Module 5 mesure l'Evaluation des élèves et le Module 6 celle de des enseignant.

Échantillons

Un plan de sondage stratifié proportionnel a été utilisé afin de sélectionner l'échantillon des écoles participant à l'enquête. Les critères utilisés pour la stratification de la population des écoles ont été les suivants :

- L'**appartenance** (Public et Privé) ;
- Le **milieu** (Urbain et Rural)

	Rural	Urbain	Public	Privé	Total
Écoles	128	172	250	50	300
Enseignants	337	913	1036	214	1250
Élèves	1273	1710	2489	494	2983

Collecte de données

La collecte de données sur le terrain s'est déroulée en novembre et décembre 2017.

Principaux résultats

- Proportion des élèves avec manuel
 - La Proportion des élèves avec manuel 17,5%,
 - Avec Manuels de Mathématiques 22,4%,
 - Avec Manuels Français 18%
 - Avec Manuels d'Arabe 15,3%.
- Disponibilité minimale d'infrastructures
 - Toilettes accessibles 58%

- Toilettes privées 47,9%
 - Toilettes propres 15,1%
 - Visibilité 92,1%
 - Disponibilité minimale d'infrastructure 4,2%
- Taux d'absence des enseignants de l'école et de la classe
 - Taux d'absence de l'école 13,6%
 - Taux d'absence de la classe = 27,8%
- Durée prévue et réelle d'enseignement quotidien
 - Au niveau national, sur un horaire hebdomadaire de 4H36mn, seul 3H04 mn sont couverts, soit une perte de plus de 33% de cet horaire.
- Résultats des enseignants : Notes moyennes (en pourcentage) (pondéré)

– Domaine	Note (%)
– Français	32,8
– Arabe	51,9
– Maths	44
– Pédagogie FR	14,6
– Pédagogie Ar	11,6

Les enseignants du Privé affichent de meilleurs résultats que ceux du Public en Maths et en Français

- Résultats des évaluations des élèves de 4e année (note moyennes en pourcentage) (pondérés)

Résultat moyen en pourcentage

– Français	16,3
– Arabe	50,8
– Maths	34,4
– R Connaissances Non-Verbales	59,3

Il est à noter que le milieu urbain montre de meilleurs résultats que le rural et le Privé est plus performant que le public

Les Facteurs explicatifs des performances des élèves sont significativement liés à la fréquentation du préscolaire, formel ou religieux, dans toutes les matières de l'évaluation. En effet, les écarts entre un enfant ayant fréquenté l'un des types de préscolaire et un élève qui n'a fait aucun type de préscolaire sont, en français, de 9,9 points de pourcentage (17,3% vs 7,4% respectivement), en arabe de 12,2 points (52,4% vs 34,3% respectivement) et en mathématiques de 5,4 points (34,9% vs 29,5% respectivement).

L'effet le plus significatif de la fréquentation d'un type de préscolaire est lié au préscolaire formel. En effet, un élève qui a fréquenté le préscolaire formel relativement à un élève qui ne l'a pas fait présente une différence de plus de 20 points de pourcentage en français (33,2% vs 12,8%), en arabe la différence est d'environ 4 points de pourcentage (53,1% vs 48,9%) et en mathématiques d'environ 6 points de pourcentage (39,3% vs 33,2%).

En fin, les écoles les plus performantes présentent des scores plus élevés selon les principaux indicateurs IPS. Le score moyen des élèves fréquentant les écoles les plus performantes (5 pourcent) était de 64 % contre 33 % pour les autres écoles.

3.11. Présentation des thématiques spéciales : Partage des résultats de l'évaluation des examens

Présentation

Le partage des résultats de l'étude sur l'évaluation des examens, s'est déroulé dans des ateliers organisés en retraite. Cet atelier avait pour Objectif général de : Définir les modalités pratiques de mise en œuvre des recommandations issues du rapport de l'expert relatif au renforcement des compétences en évaluation des acquis scolaires en Mauritanie.

Plus spécifiquement il était question de :

- Partager les résultats de l'étude avec le public cible ;
- Effectuer une analyse de cas : une épreuve par discipline (contenu, correction) ;
- Proposer sur la base des recommandations du rapport, une nouvelle approche pour la conception des épreuves d'une part et la correction des copies des candidats d'autre part.
- Définir des éléments clé du profil du concepteur et du correcteur du BEPC et du Baccalauréat ;
- Elaborer des modèles de sujets types du Bac et BEPC en M ; PC et SN ;

En termes de Résultats attendus :

- ✓ Les participants (personnes de référence dans le domaine de la conception des sujets) devenus conscients des anomalies qui affectaient les épreuves des examens nationaux ;
- ✓ Les méthodes de conception des sujets du BEPC et Bac révisées et normalisées ;
- ✓ L'organisation des examens nationaux (de l'inscription à la proclamation des résultats) analysée et ajustée ;
- ✓ Des outils élaborés à savoir :
 - Référentiel provisoire de la conception d'une épreuve nationale ;
 - Guide organisant les tâches de la commission de conception des épreuves nationales ;
 - Profil du concepteur ;
 - Profil du correcteur
 - Epreuves types suivant le référentiel en maths, Physique & Chimie et sciences naturelles pour le BEPC et les Bac M, SN, LM et LO.

Population cible :

Cet atelier a ciblé 39 personnes dont :

- Des personnes de référence dans le domaine de la conception des sujets d'examen ;

- Des présidents de jury de passation, d’anonymat et de correction des examens nationaux ;
- Des responsables des administrations centrales impliquées ;
- Des personnes ressources (experts en évaluation et sciences de l’éducation).

Approche Méthodologique

Phase de la préparation :

- Une synthèse du rapport du consultant Monsieur Robert Laurie ;
- Une ébauche d’analyse critique des épreuves du baccalauréat scientifiques à travers deux études de cas ;
- Des communications et des fiches techniques de l’atelier.

Les travaux de cette phase ont duré cinq jours.

Phase de déroulement :

- Exposés des communications élaborées lors de la première phase ;
- Travaux des groupes (personnes ressources et les groupes disciplinaires (Maths-PC-SN)) ;
- Restitution des travaux des groupes en plénière ;
- Débats en plénière ; et
- Propositions et recommandations.

Cette phase a connu l’organisation d’un atelier de dix jours au profit du public cible.

Thèmes abordés durant l’atelier :

- Etude 2006 sur l’évaluation du Bac ;
- Etude 2017 sur l’évaluation de la correction du Bac ;
- Tableau de spécification ;
- Processus de gestion des examens nationaux ;
- Recommandations de l’expert Robert Laurie ;
- Elaboration d’un modèle de référentiel de conception d’un sujet (BAC ou BEPC) ;
- Taxonomie de Bloom.

En plus de 10 fiches techniques **pour les groupes de travail**

Recommandations :

1. Au niveau de la préparation des examens :

- Une révision de la limite d’âge ;
- La mobilisation de ressources humaines et matérielles pour les différentes étapes du déroulement des examens nationaux ;
- Un filtre de passage au niveau de la sixième année afin d’améliorer le taux de réussite et limiter les candidatures non désirées ;
- Le numéro national doit être exigé pour tous les candidats ;
- La réalisation de deux fichiers statistiques l’un pour les candidats officiels et l’autre pour les candidats libres ;

- L’instauration de taxes pour les candidats libres et en particulier pour ceux ayant redoublé plus de deux fois ;
- La création d’une autre passerelle (formation technique ou professionnelle) ;
- Exiger le BEPC pour toute candidature au BAC datant d’au moins trois ans et par défaut avoir le probatoire et rendre cette mesure en vigueur à partir de 2021 ;
- Réduire la note éliminatoire à 03/20 au lieu de 05/20 ;
- Amendement du décret organisant l’inscription et l’admission aux examens nationaux.

2. Au niveau des épreuves

- L’épreuve doit tenir compte de la proportion du volume horaire imparti à chaque compétence dans le programme ;
- L’épreuve doit être équilibrée aux niveaux taxonomiques ;
- S’inspirer de ce qui se fait dans la sous-région afin de faciliter la réintégration de nos étudiants dans ces différents pays ;
- Retenir globalement le référentiel proposé et laisser à chaque discipline le soin d’être affinée selon ses spécificités.

3. Au niveau du déroulement :

- Définir les critères pour s’inscrire à l’examen ;
- Définir les critères exigibles pour un centre d’examen ;
- Définir les attributions des différents membres des Jurys ;
- Définir les procédures d’anonymat ;
- Définir les modalités de la correction et les attributions des différents membres du Jury.

Recommandations d’ordre général :

- Formation des intervenants dans les E.N dans chaque pôle ;
- Créer une base de données à la DEC ;
- Respecter les critères de choix des P.J ;
- Améliorer les moyens financiers des examens nationaux ;
- Créer deux types de cahiers pour les candidats (10 feuilles, 4 feuilles) ;
- Prévoir un seul sujet de SN ;
- Décentraliser l’anonymat ;
- Revoir les critères de la troisième correction ;
- Initier des nouveaux textes organisant les EN.

3.12. Présentation du Projet : « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) »

La présente présentation est consacrée au Sous-projet : « Amélioration de l’accès et de la rétention des filles au secondaire »

Les Objectifs du sous -projet couvrent notamment :

- Réduire les écarts entre filles et garçons en rehaussant les taux d’accès et de rétention des filles au secondaire ;

- Améliorer le niveau de performance des filles dans les wilayas ciblées ;
- Réduire les formes de discrimination et de violence contre les filles (MGFs/C, mariages forcés des enfants...) ;
- Aider les filles issues de familles démunies à achever leur scolarisation ;
- Contribuer à l'accélération de la transition démographique à travers l'amélioration des services dans le domaine de l'éducation ;
- Sensibiliser les familles sur l'apport positif de la scolarisation des filles.

Stratégies de Mise en œuvre du sous projet

1. Mise en place de mécanismes appropriés pour l'amélioration de l'accès et de la rétention des filles au secondaire ;
 - a) Distribution d'un Cash transfert (bourses) aux filles de familles nécessiteuses,
 - b) Organisation de Cours de soutien au profit des filles des classes de fin de cycles (4AS et 7D)
 - c) Production, impression et distribution de 50.000 brochures pour les filles de 4AS et de 7^{ème} D.
 - d) Ouverture et équipement de deux cybers par wilaya
 - e) Acquisition de 12 bus pour le Transport scolaire des filles
2. Création d'espaces sûrs offrant des services favorisant l'épanouissement et l'autonomie des filles au secondaire ;
 - a) Créer des espaces sûrs dans les collèges et lycées où des animatrices formées sur des modules spécifiques auront à dispenser des séances dans près de 30 établissements secondaires
3. Sensibilisation de la communauté en matière de droit à l'éducation, à la santé reproductive, à l'autonomie personnelle et aux compétences sociales.
 - a) Co-organisation de 4 caravanes de sensibilisation avec les autres départements ministériels
 - b) Organisation de la formation des enseignants sur le genre,
 - c) Sensibilisation des Chefs d'établissements et des leaders communautaires sur l'accès et le maintien des filles au secondaire

Réalisations

- ✓ Ateliers de formations des relais des 4 wilayas sur
 - Les techniques du Changement social et de Comportement
 - La promotion du maintien des filles au secondaire,
 - Le rôle de la fille instruite
 - Rôle des NTIC
- ✓ Élaboration, impression et distribution de 50.000 brochures
- ✓ Formation des points focaux et de l'UGP sur les espaces sûrs au Nigeria ;
- ✓ Lancement des cours de soutien dans les différents établissements des Wilayas cibles,
- ✓ Validation des modules des espaces sûrs (en cours)
- ✓ Organisation des caravanes conjointement avec les autres ministères
- ✓ Organisation de la caravane du livre

3.13. Présentation des thématiques spéciales : Le projet PECOBAT

Présentation

Le Projet PECOBAT est un projet mis en œuvre par le BIT avec le soutien de l'UE, de l'AFD et UNHCR/USDOS., avec un Ancrage au Niveau des département en charge de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Education Nationale.

Il vise l'Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME du secteur du BTP à travers des formations professionnelles adaptées et la promotion des matériaux locaux dans la construction.

Il cherche à contribuer au soutien en direction de la Jeunesse à risque et à la satisfaction des Besoins d'infrastructures locales. Partant d'une analyse du contexte du secteur du BTP et des défis de la FTP, il se fixe des comme objectifs global de :

- Dynamisation de l'économie et du développement local à partir de l'exploitation des ressources locales dans les régions du Brakna, de l'Assaba, du Gorgol et du Guidimagha (2016-2021) et Bassiknou (2018-2021)

Son Objectif spécifique étant de :

- Amélioration de l'employabilité des jeunes à travers la formation professionnelle duale et la création d'emplois décents dans les zones défavorisées

L'action PECOBAT est centrée autour de 3 AXES. Un 1^{er} Axe Formation, suivant une approche innovante de Chantier Ecole et aboutissant à la délivrance du Certificats de compétences. Un second Axe Infrastructure cherchant la construction d'Infrastructures Adaptées répondant à un besoin, à partir des Matériaux locaux et par une Main d'œuvre qualifiée, et enfin un 3^{ème} axe Insertion, mettant en œuvre la Coopération public privé, tout en développant une Efficience pour les entreprises, suivant un Appui à l'initiative et Coaching adaptée.

Le processus du projet couvre la Sélection des Jeunes vulnérables En déperdition scolaire, leurs Formation théorique de 5 à 12 semaines, dans un CFPP et leur formation pratique sur un Chantier école pendant 24 semaines en Tutorat jusqu'à leur Certification

Bénéficiaires du PECOBAT sont chiffrés à 2390 bénéficiaires directs au sud Pays (dans les wilayas du Brakna, du Guidimagha, du Gorgol et de l'Assab) et à 1400 à Bassiknou, répartis comme suit :

- 1000 Jeunes déscolarisés, âgés de 16 à 35 ans 25% de femmes (C.C.)
- 720 jeunes, 40% de femmes (formation en lien avec DEL)
- 400 Jeunes filières Bâtiment des CFPP
- 10 Jeunes diplômés du BTS Conducteurs de travaux
- 60 Formateurs du dispositif FTP
- 50 personnes issues des communes cibles du Projet
- 150 Professionnels du secteur du BTP et du secteur financier.

L'Insertion vise l'atteinte de 630 jeune (2016-2021) et 400 Réfugiés (2018-2021)

Les cibles fixées à

- Au moins 15 (écoles, Centre polyvalent, centres de santé, ...)
- 100/150 pme créées ou renforcées (50% femmes)
- Au moins 6 programmes niveaux C.C. écrits et certifiés pour BTP pour les corps de métiers
- Au moins 2 CFPP appliquent la méthodologie chantier-école dans leurs offres (UE/AFD)
- Un centre Multifonctionnel disponible travaille sur cette question

Réalisations :

- ✓ Une Étude architecturale complète pour la construction d'écoles primaires en matériaux locaux (avec une autonomie en eau et électricité) ;
- ✓ Inventaire sur les matériaux locaux en Mauritanie et les technologies liées à leur utilisation ;
- ✓ 2 écoles complètes construites avec une autonomie en eau et en électricité (1 à Dar Salam/Kaédi et 1 Selibaby aéroport/Selibaby) par deux PME mauritaniennes du BTP ;
- ✓ Programmes de formation (2 C.C. et 1 CFP) sont élaborés et 15 ans
- ✓ 160 stagiaires formés à Nkkt, Kaédi et Selibaby ;
- ✓ 200 stagiaires à Bassiknou ;
- ✓ 22 chefs conducteurs de travaux/techniciens issus des PME du BTP formés pendant deux mois sur les techniques de construction en terre ;
- ✓ 20 personnes formées pendant un mois sur des thèmes liés à l'éco-construction (architectes, ingénieurs, représentants des ministères techniques, étudiants-ingénieurs, ...) ;
- ✓ 5 formateurs des CFP et 2 cadres supérieurs formés ;
- ✓ 2 CFPP impliqués dans la réalisation des chantiers-écoles et ont réalisés avec leurs stagiaires de menuiserie et structures métalliques (confection de la menuiserie métallique et des tables bancs pour les 2 écoles construites) ;
- ✓ 300 femmes issues d'une coopérative participent à la production de matériaux pour les chantiers.

Il est à noter que les Écoles construites dans le cadre du PECOBAT ont un accès autonome à l'eau et à l'électricité. Elles offrent une performance climatique favorable à l'étude, grâce aux murs en terre offrant une température modérée. (Une Études comparatives prévues pendant 2018). Ces écoles se composent de 2 Pavillons de trois salles de classe chacun, un bloc administratif, une Loge gardien, 2 Blocs sanitaires et un Mur de clôture.

3.14. Présentation des thématiques spéciales : Genre et équité dans le système éducatif

A son début, la présentation introduit d'abord quelques rappels relatifs d'une part aux Objectifs généraux du système éducatif visant à Donner aux l'enfants, à travers l'enseignement fondamental, l'éducation de base nécessaire au développement de leur personnalité, et d'autres parts aux trois dimensions mises en relief par le PA 2016-2018 du PNDSE à savoir : (i) La scolarisation des enfants à besoins particuliers, (ii) La scolarisation des filles et la réduction des disparités et zones d'éducation prioritaires, avant d'évoquer l'ODD 4. « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un

« pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » et ses sous objectifs (4.5, 4.2, 4.2.2).

Six variables sont retenues pour analyser questions d'équité du système éducatif, à savoir : (i) Le sexe, (ii) Le lieu de résidence (urbain ou rural), (iii) La localisation administrative (région, Moughataa, commune), (iv) La dispersion spatiale de la population, (v) Le niveau de pauvreté des parents et (vi) Le handicap.

Les inégalités constatées

- L'examen de l'Evolution du TBS au fondamental selon le sexe au niveau national sur la période 2011-2018 montre qu'il est en faveur des filles sur toute la période.
- Evolution du TBS au fondamental durant les 4 dernières années dans les 05 wilayas (H Charghi, H. Gharbi, Assaba, Gorgol et Guidimagha est en dessous de la moyenne nationale.
- S'agissant de la Proportion des écoles complètes par wilaya entre 2010/11 et 2017/18 est, trois wilayas (H Charghi, H. Gharbi, Assaba) sont Largement inférieures à la moyenne nationale et six autres (Gorgol, Guidimagha, Brakna, Trarza, Adrar, Nouadhibou et Tagant) sont Légèrement inférieures à la moyenne nationale.
- En ce qui concerne la Répartition des localités de moins 50 habitants par wilaya en 2000 et en 2013, qui traduit une sédentarisation arbitraire, ce sont toujours les trois wilayas des deux Hodh et de l'Assaba qui passe en tête, successivement en 2000 et 2013 pour le H. CHARGHI (847 et 1334) pour le H.GHARBI (674 et 927) et pour l'ASSABA (739 et 922). Quatre autres wilayas montrent aussi lors des deux RGPH des dispersions des populations contraignantes : GORGOL (520, 626), BRAKNA (366, 555), TRARZA (525, 625) et GUIDIMAGHA (334, 457).
- L'Evolution du TBS au secondaire (1^{er} C et 2 C) durant les quatre dernières années scolaires montre que ces deux taux pour la wilaya du Guidimagha sont systématiquement inférieur que la moyenne nationale. Tandis que les wilayas du HODH GHARBI, de l'ASSABA, du GORGOL et du BRAKNA, affichent des toutes des TBS du 2^{ème} C inférieurs à la moyenne nationale sur les 4 ans.
- L'Evolution de l'indice de parité au secondaire au niveau national pendant la période 2012-2018, montre qu'il demeure toujours inférieur à 1, ce qui traduit qu'il est toujours au détriment des filles. Ayant atteint 0.99 en 2018, ce taux est le plus faible au Guidimagha où il n'est que de 0.64.
- L'Evolution de la population du préscolaire n'est pas suivie par celle scolarisée pour la période 2013-2017. Pour le préscolaire aucune des cibles prévues par le PNDSE pour la période 2016-2018 n'a été atteinte et le PAT 2019-2021 cible un TBPS de 12%, Ce taux varie autour de 8%.
- Alors qu'il est établi que le développement de l'offre des services d'éducation et d'encadrement préscolaire des jeunes enfants offre une meilleure égalité des

chances pour les enfants de familles socialement défavorisées. Ces familles sont majoritairement en milieu rural, surtout dans les zones de concentration de l'extrême pauvreté

- Les écoles coraniques étaient au nombre de 3219 accueillent 116.932 apprenants, **dont 30% de filles, 4.781 d'enfants étrangers**
- Les enfants hors écoles (non scolarisés ou déscolarisés) d'un nombre important. Plus de 20% des enfants en âge d'aller à l'école n'y vont pas 54% parmi sont des filles
- Selon le niveau de pauvreté des parents, l'EPCV (2014), montre que 5,4% des dépenses des ménages sont consacrées à l'éducation alors qu'il était de 1% en 2008. En 2014 la majeure partie de cette proportion de dépense a été observée beaucoup plus en rural (6,1%) qu'en urbain (4,9%). Les parts des dépenses de l'éducation régressent du plus pauvre (Q1) au moins pauvre (Q5), **variant de 9,4% au premier quintile (Q1) à 3% au cinquième quintile (Q5).**
- **Pour les Enfants vivant avec handicap**, Le plan d'action 2016-2018 prévoit l'aménagement de 100 écoles chaque année. Mais les écoles nouvellement construites par l'agence Tadamoun ne respectent pas la norme
- Les enfants sourds, aveugles, autistes et déficients intellectuels sont accueillis par le centre de formation des enfants en situation de handicap (CFPSESH) avec une capacité d'accueil ne dépassant guère les 250 places

Les Mesures prises

Mesures incitatives en faveur des enfants non scolarisés ou déscolarisés

- ✓ Construction par l'Agence Tadamoun de de 85 écoles fondamentales pour la plupart complètes qui ont permis d'augmenter la capacité d'accueil de 25% dans les ZEP ;
- ✓ Ouverture 45 Mahadras pilotes dans les zones défavorisées en matière enseignement
- ✓ 167 cantines scolaires au profit 30.777 durant toute l'année scolaire ainsi 9% d'enfants dans les ZEP auraient accès aux cantines scolaires ouvertes toute l'année scolaire
- ✓ Cash transferts conditionnés (demande sur les services éducatifs et de santé) au profit 30 294 ménages (environ 204 000 individus) dans le cadre du programme Tekavoul.
- ✓ Un centre d'éducation des enfants autistes vient d'être crée, structure encore embryonnaire.
- ✓ Exécution d'un programme de construction de collèges de proximité en milieu rural
- ✓ Les réponses du Projet SWEDD (wilayas de l'Assaba, du Guidimagha et des deux Hodhs)
- ✓ Programme Zones d'éducation prioritaire ;

- ✓ Ouverture de cantines scolaires dans les ZEP ;
- ✓ Mise en œuvre d'une Feuille de route lutte contre les séquelles de l'esclavage ;
- ✓ Mise en œuvre en cours d'un plan d'action national de lutte contre le travail des enfants (PANETE RIM 2015-2020, adopté le 14 mai 2015) ;
- ✓ Mise en place d'un SNPE, des TRPE axés sur l'Etat civil, la scolarisation des enfants, le travail des enfants ;
- ✓ 11. Mise en œuvre en cours d'une feuille de route pour l'élimination du mariage des enfants ;
- ✓ Extension des capacités d'accueil du CPISE pour accueillir et insérer à l'école les enfants non scolarisés ou déscolarisés ;
- ✓ Etude sur les motifs de la non scolarisation ou de la déscolarisation des enfants

Recommandations

1. Institutionnaliser la dimension genre au sein des ministères en charge de l'éducation et de la formation professionnelle.
2. Redynamiser les cellules sectorielles genre : MEF, MENETP et du MAIO conformément aux dispositions du décret PM n°2017-080 du 07 juin 2017 portant création, composition, attributions et fonctionnement d'un mécanisme de coordination, de pilotage et de suivi de la Stratégie Nationale d'institutionnalisation du Genre.
3. Rendre les systèmes d'informations sur l'éducation et la FTP plus sensibles au genre et à l'équité (collecte, analyse et publication), assurer la publication périodique des statistiques désagrégées par sexe, lieu de résidence, localisation administrative, handicap, niveau de vie des parents.
4. Le rapport annuel de la situation de l'éducation devra mieux analyser et refléter les dimensions du genre et de l'équité.
5. 4. Elaborer un rapport annuel parallèle au rapport du Gouvernement sur la situation du secteur par des parties prenantes extérieures à l'administration publique (Centre spécialisé en éducation, OSC). Une vue indépendante
6. 6. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale d'accélération de l'élimination des inégalités et des disparités dans le système éducatif axée sur la problématique des enfants hors écoles (atteinte des cibles genre et équité de l'ODD4)
7. Renforcer les capacités des équipes de gestion du système éducatif à tous les niveaux (national et régional) dans les domaines du genre et d'analyse des inégalités

3.15. Présentation des thématiques spéciales : Regroupement et gestion de l'éducation au niveau régional

Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics ces dernières années dans le domaine de l'éducation, deux défis majeurs se dressent encore devant notre système, empêchant l'atteinte d'un enseignement de base inclusif de qualité à l'échelle du pays.

Il s'agit notamment de l'existence d'un grand nombre de petites écoles dérogeant aux normes de la carte scolaire et une proportion importante d'enfants en âge scolaire se trouvant « hors de l'école »

Le phénomène des écoles dérogeant aux normes de la carte scolaire

Face à ce phénomène, quelles pistes de solutions peut-on préconiser alors ?

La mise en œuvre d'un plan de redynamisation du processus du regroupement des écoles est non seulement pertinent mais devenu plus que jamais nécessaire. Ce plan doit prendre en considération les recommandations suivantes

- L'engagement à l'échelle régionale et locale à tout mettre en œuvre pour l'exécution effective des regroupements proposés ;
- Le lancement d'un large plaidoyer pour la politique de regroupement qui fait intervenir les autorités administratives, les élus, la société civile, les leaders d'opinion, les médias publics et privés, etc. afin de susciter l'engagement et l'adhésion des communautés.
- Une plus grande implication du niveau central par l'apport d'un appui conséquent, afin de revitaliser les regroupements existants et surmonter les blocages qui freinent le démarrage effectif des autres ;
- L'appui des partenaires à la mise en place des infrastructures et des autres services requis pour les regroupements.

Le phénomène des enfants hors de l'école

Selon les données disponibles, une importante proportion d'enfants en âge de scolarité obligatoire se trouvent hors de l'école, soit qu'ils l'ont abandonnée (déscolarisés), soit qu'ils n'y ont jamais été inscrits (non scolarisés).

Vu les multiples spécificités des zones où résident ces enfants, dont on peut citer à titre d'exemple la précarité, l'isolement, un taux d'analphabétisme très élevé ainsi que le poids très marqué des traditions sociologiques et culturelles, il y a une impossibilité à définir un « modèle scolaire non formel » applicable à toutes les configurations existantes. Cependant, quelques options peuvent être explorées dans ce cadre. Il s'agit des deux modèles alternatifs types ci-dessous :

Modèles éducatifs non formels proposés

Option 1 : Dénomination du modèle : Des centres d'éducation de base(CEB)

Description :	Sous cette appellation générique on peut classer <ul style="list-style-type: none">▪ des centres éducatifs communautaires ou villageois (CEC ou CEV),▪ des centres éducatifs communaux d'instruction (CECI) qui hébergent des sections réservées à l'enseignement fondamental non formel
Bénéficiaires :	<ul style="list-style-type: none">▪ Les enfants exclus du système formel,▪ ceux des zones où il n'y a pas d'offre éducative▪ et personnes non alphabétisés
Curricula/Programmes d'études :	Ces centres offrent des programmes spécifiques à chaque public cible : <ul style="list-style-type: none">▪ Programme d'alphabétisation,

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes de l'enseignement fondamental non formel ▪ Programme de formation professionnelle à des petits métiers de la vie courante),
Durée	Trois ans
Finalités :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La possibilité de rejoindre le circuit formel ultérieurement ▪ Intégrer la formation professionnelle ▪ L'acquisition de capacités de raisonnement et de savoir-faire utiles à la vie courante
Promoteurs / Intervenants potentiels :	Mairies, ONGs, associations, coopératives, communautés locales, privés. etc.

Option 2 : Dénomination du modèle : Des établissements d'enseignement originel et primaire (EEOP)

Description :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce sont des structures du genre instituts ou complexes d'enseignement (Mahadra et école en même temps). Ce type d'alternative éducative présuppose l'existence d'une Mahadra fonctionnelle au moins dans les zones où cette option est mise en œuvre.
Bénéficiaires :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enfants exclus du système formel ▪ Ceux des zones où il n'y a pas d'offre éducative formelle ▪ Les enfants des Mahadras
Curricula/Programmes d'études :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ces établissements combinent : ▪ Le curricula traditionnel des Mahadras ▪ L'enseignement de quelques disciplines du programme de l'école fondamentale (math, arabe, français, etc.)
Durée	Deux ans.
Finalités :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'acquisition de compétences fondamentales comme la lecture, le calcul et l'écriture ▪ Intégration de la scolarité normale
Promoteurs / Intervenants potentiels :	Mairies, ONGs, associations, coopératives, communautés locales, privés. etc.

Enfin, vu l'enjeu des implications que génèrent ces phénomènes sur l'atteinte de l'objectif de l'achèvement universel d'une éducation de base équitable et de qualité, il est temps de faire face à ces deux problématiques par toute la communauté éducative nationale et ses partenaires techniques et financiers.

Les solutions ici proposées seraient capables d'offrir rapidement à ces enfants une NOUVELLE CHANCE DE REPRENDRE LE CHEMIN DE L'ÉCOLE.

Synthèse

La revue 2018 du PNDSE a été l'occasion d'abord, deux jours durant, d'une visite de terrain dans la wilaya du Brakna qui a permis aux membres de la mission de s'enquérir de l'état des réalisations du programme au niveau des sites visités relevant des différents ordres d'enseignement depuis le préscolaire jusqu'au supérieur.

Ces réalisations ont été dans l'ensemble hautement appréciées par les membres de la mission qui ont à différents moments écoutés les usagers et les communautés bénéficiaires des structures et recueillies leurs impressions.

Les membres de la mission ont, débattu lors des rencontres sur le terrain, les difficultés soulevées et les modalités et moyens de les surmonter dans les meilleurs délais.

Les participants à la revue ont par la suite, trois jours durant, suivi des exposés se rapportant entre autres au bilan, au plan d'action, à l'état du secteur, aux évaluations, et aux expériences réussies.

Les exposés ont connu une très large présence et ont été suivi de débats et d'échanges fructueux.

Les participants à la revue ont formulé un grand nombre de recommandations qui avoisine la centaine. Toutefois, pour des raisons pratiques, il était nécessaire de les prioriser tout en tenant compte de critères, à la fois stratégiques et opérationnels. Stratégiques, puisqu'on ne peut perdre de vue que l'action en éducation n'a d'effet en général qu'à moyen et long termes. Opérationnels, puisque les recommandations doivent servir d'abord pour la programmation annuelle, donc à court terme.

Tenant compte de ces impératifs et du devoir de fidélité, une démarche pratique a été adoptée pour départager les recommandations. Cette démarche, telle que présentée à la réunion du GLPE, tenue le 12 février 2019, se résume comme suit :

- Répertorier toutes les recommandations, tout en précisant leur origine, pour se retrouver à quelques 98 recommandations ;
- Catégoriser les recommandations suivant les composantes (Pilotage, Qualité et Offre selon notamment son volet inclusif ou d'équité) et les ordres d'enseignement, avec des distinctions relativement fines (préscolaire, Mahadra, non formel, enseignement spécialisé, FTP, supérieur, etc.) ;
- Noter les mots clés de la recommandation ;
- Spécifier la nature de l'investissement principal (bien ou service) ;
- Attribuer à la recommandation un ordre (1, 2, 3) selon le Niveau Stratégique et un ordre (1, 2, 3) selon sa Faisabilité à court et moyen termes ;
- Calculer le produit des deux ordres précédents et classer les recommandations en fonction dudit produit (plus petit = plus important) ;
- Approfondir le raisonnement et proposer l'opportunité de retenir la recommandation ou de la Reporter ultérieurement, celles retenues à ce niveau sont au nombre de 43 ;

- Eliminer les recommandations qui se rapportent à une activité déjà entamée et celles ne pouvant être réalisées dans le court terme (1 an) ; pour se retrouver avec seize (16) recommandations.

Pour des raisons de commodité, ne seront présentées ici les 16 recommandations proposées pour le court terme et les 28 autres recommandations relatives à des actions en cours d'exécution ou ne pouvant être réalisées qu'à moyen terme. La matrice globale des recommandations a été soumise en version électronique aux membres du GLPE.

Recommandation à court termes

Les recommandations à ce niveau sont au de seize. Elles avaient été proposées au GLPE. Elles concernent le pilotage, la qualité et l'offre dans sa dimension inclusive et équitable.

Celles relatives en particulier au pilotage, sont soit générales ou relatives à un ordre d'enseignement donné.

Pilotage (CT)

Recommandations	Ordre d'enseignement	Département
1. Organiser dans les plus brefs délais une table ronde des bailleurs potentiels pour couvrir les besoins du PAT ;	M	MEF
2. Rendre effectif le rôle du GLPE comme mécanisme de coordination des partenaires, et de suivi des actions mises en œuvre dans le cadre du PNDSE, à travers la Validation des TDRs du GLPE et adopter la révision des instances du PNDSE, y compris des recommandations de la Revue annuelle.	M	MEF
3. Transmettre régulièrement à la DPEF les données sur les financements des autres projets du Programme pour être renseignés dans le reporting des projets (confié à la DPEF) pour une meilleure visibilité des appuis au PNDSE	M	Ts Dép.,
4. Renforcer les moyens d'encadrement de l'éducation (Pôle, DREN, etc.,)	Ed	MENFP
5. Analyser et documenter les résultats probants des expériences pilotes en cours pour enrichir les politiques sectorielles et favoriser leur passage à l'échelle.	Ed	MENFP /MAIEO
6. Introduire des indicateurs d'efficacité externe et d'effet dans le PNDSE	Ed	MEF/ MENFP

(M : mesure générale, Ed = éducation ou secondaire et fondamental)

Qualité (CT)

Recommandations	Ordre d'enseignement	Département
7. Evaluer la stratégie de réforme pour le bilinguisme et mettre en place les mesures de remédiation pour la problématique des enseignements en français et en arabe au fondamental et au secondaire ;	Ed	MENFTP
8. Réaliser périodiquement des études standardisées d'évaluation des apprentissages (PASEC, etc.) et en assurer l'exploitation effective de leurs résultats	Ed	MENFTP
9. Former les enseignants sur des méthodes actives et des pratiques pédagogiques centrées sur les élèves	Fd	MENFP
10. Diversifier l'offre du supérieur	Sup	MESRSTI C

(Fd = Fondamental ; Sup = Supérieur)

Offre (CT)

Recommandations	Ordre d'enseignement	Département
11. Lutter contre les stupéfiants et les substances psychotropes en milieu scolaire par le biais de campagnes de sensibilisation et de formation débutant au début de l'année scolaire	Ed	MENFTP
12. Mettre en œuvre de la politique nationale de l'alimentation scolaire ;	Ed	MENFP /MEF
13. Lancer l'Expérimentation des Modèles éducatifs non formels (Centres d'éducation de base(CEB) ou Des établissements d'enseignement originel et primaire (EEOP) avec des opérateurs comme (Mairies, ONGs, associations, coopératives, communautés locales, privés, etc.)	NF	MENFTP/ MAIEO
14. Exploiter les locaux scolaires vacants (école en veilleuse ou regroupée) pour l'éducation non formel et le préscolaires	NF	MENFTP
15. Elaborer une stratégie de promotion du préscolaire (sa mise en forme à moyen terme) ;	Pr	MASEF /MEF
16. Former des formateurs pour l'enseignement des sourds, des aveugles, des déficients intellectuels et des handicapés	Sp	MASEF

(NF = Non Formel ; Sp = Spécialisé)

Recommandations à moyen terme

Certaines de ces recommandations se rapportent à des activités en cours d'exécution ou ne pourront être mises en œuvre qu'à moyen terme.

Pilotage (MT)

Recommandations	Ordre d'enseignement	Département
1. Veiller à ce que le plan sectoriel de l'éducation intègre systématiquement les cibles de l'objectif ODD4 pour le suivi de l'atteinte des résultats escomptés en Education dans l'Agenda 2030.	M	MEF
2. Elaborer au mieux les requêtes d'exécution et les critères de sélection pour recruter les meilleures entreprises de BTP pour réduire les retards dans le cadre des travaux de génie civil ;	M	MEF/ MUHAT
3. Continuer l'appui des équipes des départements pour élaborer les requêtes d'exécution (TDR, spécifications techniques, ...) dans les meilleurs délais ;	M	MEF
4. Accorder une attention particulière à la gestion des données à travers un système fiable et solide de collecte, traitement et gestion des données permettant de mesurer la performance du système et alimenter les politiques sectorielles ;	Ed	MENFTP
5. Mettre en place un suivi régulier des divers appuis aux PNDSE : Un bulletin trimestriel sera cette année mis en place pour un suivi régulier des différents concours du PNDSE. Prière à tous d'y contribuer.	M	MEF, / Ts Dép.
6. Systématiser la création de comités de gestion des établissements	Ed	MENFTP

Qualité (MT)

Recommandations	Ordre d'enseignement	Département
7. Améliorer le niveau de qualifications des enseignants	Ed	MENFTP
8. Doter les Pôles régionaux de l'éducation des infrastructures nécessaires et des frais de déplacement à l'intérieur des régions	Ed	MENFTP
9. Etablir des audits périodiques sur l'état de l'offre (Ressources Humaines et Matérielles, Gaps...) ;	Ed	MENFTP
10. Renforcer l'encadrement, le contrôle et le suivi de proximité qui sont indispensables pour la qualité	Ed	MENFTP
11. Assurer la Formation continue des formateurs et des inspecteurs	TP	MENFTP

12. Faire bénéficier le Centre de formation pour la promotion Féminine du Projet d'établissement et des appuis programmés	TP	MENFTP
13. Réviser les programmes d'enseignement et de formation	TP	MENFTP
14. Doter les bâtiments modernes avec d'espaces verts pour le divertissement des étudiants	Sup	MENFTP
15. Soutenir le processus de Regroupement des écoles incomplètes	Fd	MENFTP

(TP =Technique et Professionnel)

Offre (MT)

Recommandations	Ordre d'enseignement	Département
16. Amélioration de la proximité et de la qualité de l'offre en la rendant plus proche des élèves sur la base de cartes scolaires	Ed	MENFP
17. Axer les efforts au niveau du fondamental et du secondaire ;	Ed	MENFP
18. Inciter la participation communautaire aux efforts en faveur de l'éducation ;	Ed	MENFP
19. Identifier annuellement par les écoles les abandons scolaires et les causes y afférentes	Fd	MENFP
20. Réaliser une étude sur la faisabilité d'un système de financement pour la promotion de l'éducation de base	NF	MEF/ MENFP
21. Mettre en place une offre d'éducation non formelle	NF	MENFP/ MAIEO / MASEF
22. Augmenter le nombre de Mahadras dans le zones d'éducation prioritaire	NF	MAIEO
23. Améliorer le système d'information sur les enfants déscolarisés/non scolarisés	NF	MEF / MENFP
24. Création (Ouverture) d'une unité d'orthophonie	Sp	MASEF
25. Construire le siège du CFPSEH sur son nouveau terrain	Sp	MUHAT/ MASEF
26. Promouvoir des programmes d'alphabétisation fonctionnelles couplés avec des AGR	Al	MAIEO
27. Identifier annuellement par les écoles les abandons scolaires et les causes y afférentes	Fd	MENFP

(Al = Alphabétisation)

Enfin, les autres recommandations sont disponibles en versions électronique.

IV. Annexes

Annexes jointes au rapport

- Discours d’ouverture de SE le MEF
- Discours de bienvenue du DPEF
- Discours de Clôture du Secrétaire Général du MEF
- Discours de clôture du Représentant de l’Unicef
- TDR de la revue

خطاب معالي وزير الاقتصاد والمالية

بمناسبة افتتاح أعمال المراجعة السنوية المشتركة للبرنامج الوطني لتنمية قطاع التهذيب

السادة والسيدات الوزراء

السادة والسيدات ممثلي الهيئات الدولية،

السادة والسيدات ممثلي هيئات التمويل،

السادة والسيدات،

من المسلم به اليوم أن التربية والتكوين هما أفضل استثمار في عصر مجتمع المعرفة والعلامة وتقنيات الاتصال. فقد ولّت العهود التي كانت فيها المقارنة بين الأمم تتم على أساس ما تمتلكه من موارد طبيعية ومقدرات خام، وأصبحت كفاءة رأس المال البشري وقدرته على المنافسة هي مؤشر التفوق الذي يسعى كلٌّ إلى حيازة قصب السبق فيه.

واستنادا لهذه المسلمة وبتوجيهات سامية من فخامة رئيس الجمهورية السيد محمد ولد عبد العزيز، ركزت الحكومة على التكوين والتعليم بوصفهما الدعامة التي تؤسس للمشروع النهضوي الذي تشهده البلاد على الصعيدين الاقتصادي والاجتماعي، منذ سنة 2009.

وفي هذا الإطار تنتزّل الخطة العشرية الثانية لتطوير القطاع التربوي خلال الفترة 2011-2020 التي تحظى بدعم شركائنا الفنيين والماليين، والتي تسعى إلى الرفع من مستوى جودة ووجاهة التعليم، وتوسيع الالتحاق بقاعدة الهرم التربوي، وتحسين حكامه وتسيير القطاع.

إن هذه المراجعة تشكل نقطة تحول هامة في مسيرة البرنامج الوطني لتنمية قطاع التهذيب، إذ تتزامن، من جهة، مع نهاية المرحلة الثانية من البرنامج، ومن جهة أخرى مع بدء تحضير مرحلته الثالثة والتي تشكل إحدى ركائز استراتيجية النمو المتسارع والرفاه المشترك المعتمدة من طرف حكومة معالي الوزير الأول المهندس محمد سالم ولد البشير.

وأشيد هنا بالمقاربة الشمولية والنهج التشاركي وأساليب التنسيق والتشاور التي شكلت آليات تنفيذ ومتابعة البرنامج. كما أنتهز الفرصة لأوجه، باسم الحكومة، خالص شكرنا وامتناننا لمجموعة الممولين والشركاء الدوليين الذين ساهموا وواكبوا تنفيذ البرنامج معبرين بذلك عن دعمهم الكبير لإصلاح وتطوير المنظومة التربوية الوطنية.

فبفضل دعمهم الدؤوب ومساهماتهم السخية فقد تكللت الخطة الثلاثية المنصرمة بظهور إنجازات هامة، نذكر منها: بداية تجميع المدارس تشجيعا للاستبقاء، وترشيذا للوسائل البشرية، وبناء مزيد من الإعداديات الريفية، والثانويات، والمدارس الابتدائية، وتوزيع شامل للأدوات المدرسية، وقيام مدارس التكوين بتحسين كفاءات المعلمين، كما حظيت مؤسسات التعليم الفني والمهني بالترميم والتوسيع والتجهيز. وأوشك إنجاز الحرم الجامعي على الاستكمال.

أيها السادة والسيدات،

لا أشك أنكم تدركون جميعا حجم الصعوبات والتحديات التي تعوق تطوير قطاع التهذيب والتكوين في بلادنا والتي تم تشخيصها بشكل دقيق من خلال سلسلة الدراسات الفنية والتقويمات العلمية التي أجريت في إطار البرنامج.

وفي هذا السياق فإن الحكومة تعلق آمالا كبيرة، على هذه المراجعة، حيث نتطلع بشكل جدي إلى أن تخلص إلى توجيهات استراتيجية وأهداف عملية تمكن من رفع التحديات وذلك من خلال تحضير جيد للمرحلة الثانية من البرنامج الوطني لتنمية قطاع التهذيب عبر الأمور التالية:

- تحيين الدراسات التشخيصية لمختلف مكونات المنظومة التربوية،
- تحديد التوجهات الاستراتيجية والأهداف المنشودة على المديين القريب والمتوسط، انطلاقا من أهداف الألفية للتنمية ومن الأهداف الوطنية للقطاع المحددة ضمن استراتيجية النمو المتسارع والرفاه المشترك،
- تصور خطط عمل ناجعة وفعالة تمكن من الوصول للأهداف المحددة،

➤ تعبئة الموارد المالية والدعم الفني الضروريين لتنفيذ المرحلة الثالثة من البرنامج.

أيها السادة والسيدات،

تسعى هذه المراجعة إلى تحقيق جملة أهداف من أبرزها:

1. الاطلاع على الحصيلة المادية والمالية لتنفيذ الأنشطة المبرمجة لسنة 2018 ؛

2. دراسة مشروع خطة العمل لسنة 2019، من خلال تقييم مدى وجاهة الأنشطة المقترحة في ضوء اتفاقيات التمويل القائمة؛

3. تناول بعض المحاور الخاصة بالدراسة والتمحيص:

➤ كدمج الأطفال ذوي الاحتياجات الخاصة؛

➤ بعض العروض المتعلقة بالتجارب الناجحة؛

➤ تجميع و تسيير التعليم على المستوى الجهوي؛

➤ النوع والإنصاف في النظام التعليمي؛

➤ ملخص حول تنفيذ الملاحظات والتوصيات الواردة في المراجعة السابقة.

و بعد المعاينة الميدانية التي أجريتم في ولاية لبراكنة، فستقدم لكم اليوم و في الأيام المقبلة عروض نظرية مشفوعة بمناقشات نأمل أن يشارك فيها مختلف القطاعات المعنية من إداريين و فنيين، ورابطات آباء التلاميذ وشركاء في التنمية، من أجل الخروج برؤية واضحة تكشف عن مستوى تنفيذ البرنامج المقرر لسنة 2018، والتقدم الذي تم إحرازه في سبيل تحقيق الأهداف، و ضبط الإجراءات الملموسة الكفيلة بالرفع من مستوى فاعلية ونجاعة منظومتنا التربوية.

وفي الأخير، أعلن على بركة الله، افتتاح المراجعة السنوية المشتركة لبرنامج تنمية قطاع التهذيب وأتمنى لأعمالكم التوفيق والنجاح وللضيوف الكرام مقاما سعيدا بين ظهرانينا.

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

بسم الله الرحمن الرحيم
والصلاة والسلام على سيد المرسلين
خطاب مدير مشاريع التهذيب و التكوين
بمناسبة افتتاح أعمال مراجعة البرنامج الوطني لتنمية القطاع التربوي

السادة الوزراء؛

السادة والسيدات الأمناء العامون،

السادة والسيدات ممثلي هيأت التمويل،

السادة والسيدات ،

أيها الحضور الكريم

إن افتتاحكم لأعمال مراجعة البرنامج الوطني لتنمية القطاع التربوي لسنة 2018 يمثل بالنسبة لي تشريفا أعتر به، و سائحة أنتهزها للترحيب بجمعكم الكريم، ، وإن حضوركم اليوم لهذه المراجعة، رغم مشاغلكم الجمة ، لينم بجلاء عن وعيكم لأهمية التعليم و التكوين بوصفهما أداة الاستثمار المثلى لإحراز رأس المال البشري الضروري للتقدم و الازدهار.

أيها الحضور الكريم

هذه المراجعة تتميز بتزامنها مع نهاية المرحلة الثانية من البرنامج و بدء التحضير لمرحلته الثالثة. فهي تعطي نظرة خلفية اعتبارية لسبر مكامن النجاح و الإخفاق و نظرة استشرافية تسترشد بالتجارب المجدية و تتحاشى أماكن الضعف و التردد.

سيكون لإسهامكم في العروض و المناقشات المبرمجة على مدى هذه الأيام الثلاثة الأثر البالغ في تنوير الرؤى، و إنارة الطريق للوصول إلى الأهداف المنشودة.

أيها السادة والسيدات

يشمل البرنامج المقرر في هذا اليوم، تمشياً مع العادة المتبعة في المراجعات السابقة، الأنشطة التالية:

- تقديم عرض حول الحصيلة المادية والمالية لسنة 2018، بالإضافة إلى التدقيقات المالية؛
- تقديم عرض حول وضعية القطاع (تحليل المؤشرات)؛
- إيجازاً عن الملاحظات التي أثارها الزيارات الميدانية؛
- تقديم عرض حول وضعية إبرام الصفقات على مستوى إدارة مشاريع التهذيب والتكوين؛
- ملخصاً حول تنفيذ الملاحظات والتوصيات الواردة في المراجعة السابقة.

على أن تخلل هذه العروض بمناقشات تتيح الفرصة لاسترشاد الحاضرين وإبداء آرائهم. وستجدون في ملفات المراجعة الموزعة عليكم جدولاً الأنشطة التكميلية المبرمجة في اليومين القادمين.

وأتمنى لكم يوماً سعيداً، و مقاماً هنيئاً، و لأعمالكم النجاح و التوفيق.

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته

خطاب أمين عام وزارة الاقتصاد و المالية بمناسبة اختتام أعمال المراجعة السنوية
المشتركة للبرنامج الوطني لتنمية القطاع التربوي(2)

السادة والسيدات الأمناء العامون،

السادة والسيدات ممثلي هيأت التمويل،

السادة والسيدات ،

تعتبر المراجعة السنوية المشتركة للبرنامج الوطني لتنمية القطاع التربوي عادة جارية اعتمدت في تسيير هذا البرنامج منذ بدايته. و تمشيا مع هذه العادة فقد استدعيتم منذ بداية الأسبوع للمشاركة في المراجعة الخاصة بسنة 2018 و التي استمرت من الاثنين 28 يناير إلى غاية الجمعة فاتح فبراير 2019. و تمت على مرحلتين:

1. معاينة ميدانية أجريت في ولاية لبراكنة، مكنت من زيارة مؤسسات متنوعة و منشآت أنجزت في إطار الخطة الثلاثية المنصرمة.
2. انعقاد جلسات عمل في الأيام الموالية في نواكشوط و متابعة عروض مهمة تخص شتى المواضيع ذات الصلة بالتعليم ، حيث تركزت النقاشات حول المحاور المعتمدة و الملاحظات التي أبديت أثناء الزيارات الميدانية،

أيها السادة والسيدات؛

لعل من أهم العروض التي قدمت إليكم:

1. عرض حول الحصيلة المادية والمالية لتنفيذ الأنشطة المبرمجة لسنة 2018، و مشروع خطة العمل المقترحة لسنة 2019 لتقييم مدى وجاهة الأنشطة المقترحة في ضوء اتفاقيات التمويل سارية المفعول؛
2. عرض حول المؤشرات و تطور القطاع التربوي؛
3. بالإضافة إلى تناول بعض المحاور الخاصة بالدراسة والتمحيص.

و قد كانت فرصة ملائمة لمناقشة بناءة كان لها الأثر البالغ في الاسترشاد و تبادل الآراء، مما أدى إلى التوصل إلى توصيات مهمة ترمي إلى الحد من الإكراهات و العراقيل التي اكتفت تسيير خطة العمل لسنة 2018 و ما قبلها ، نذكر من ضمنها:

1. تعبئة جميع الفاعلين لتفادي التأخير في التنفيذ و ذلك عن طريق الإعداد الجيد لطلبات التنفيذ ووضع معايير لانتقاء أفضل مقاولات البناء والأشغال العامة للتقيد بالآجال التعاقدية في أعمال الهندسة المدنية؛

1. استمرار دعم الفرق القطاعية لإعداد طلبات التنفيذ (الصيغ المرجعية، المواصفات الفنية) ؛

2. تنظيم طاولة مستديرة في أقرب الآجال مع الممولين المحتملين لتغطية حاجيات الخطة السنوية الثلاثية.

أيها السادة والسيدات؛

لا يسعني هنا إلا أن أثنى هذه النتائج التي توصلتم إليها من خلال نقاشاتكم الجادة والتي تتقيد بمضامين اتفاقيات التمويل و تنسجم مع التوجهات السامية لفخامة رئيس الجمهورية السيد محمد ولد عبد العزيز ، و تندرج في برنامج حكومة معالي الوزير الأول المهندس محمد سالم ولد البشير.

وفي الأخير، أعلن على بركة الله، اختتام المراجعة السنوية المشتركة لبرنامج تنمية القطاع التربوي.

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

Discours de clôture du Représentant de l'Unicef

Discours du représentant de l'UNICEF, au nom des Partenaires Techniques et Financiers

À l'occasion de la clôture des travaux de la revue sectorielle de l'éducation

Mr le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances,

Mesdames, messieurs les Secrétaires Généraux et Directeurs des Ministères en charge de l'Education, Chers participants et invités, tout protocole observé

C'est un plaisir pour moi de prendre la parole, au nom des partenaires techniques et financiers, à l'occasion de la clôture de la revue annuelle du programme de développement du secteur éducatif (PNDSE).

Permettez-nous, en premier lieu de remercier sincèrement l'équipe d'organisation de cette revue pour l'environnement propice aux échanges, de même que les rapporteurs pour la fidèle restitution des principales recommandations et points d'action. Je puis vous assurer que les résultats de ces travaux bénéficieront de toute notre attention et guideront nos partenariats et actions futures en appui au secteur éducatif.

Comme l'ont montré la session sur l'analyse du secteur et différentes présentations, des résultats importants ont été atteints. Par exemple, plus de 9 enfants sur dix (91.9%) complètent désormais le cycle primaire avec une parité de genre Filles/Garçons. En 2018, 39% des

écoles sont à cycle complet. Il s'agit d'un progrès de plus de 4 points par rapport à l'année précédente ; cependant ces progrès cachent de fortes disparités d'une région à l'autre et mettent en exergue le chemin qu'il reste à parcourir vers une offre éducative complète. Le diagnostic du système éducatif a aussi permis d'identifier certaines insuffisances et goulots d'étranglement récurrents qui limitent la portée et l'impact des programmes et méritent une prise en charge plus systématique. Les résultats d'apprentissage des élèves en Mauritanie restent encore significativement bas. Selon l'Indice du capital humain, les élèves mauritaniens perdent l'équivalent de 2,9 années de scolarité sur les 6,3 années qu'ils reçoivent en moyenne.

Je ne m'étendrais pas plus sur les données du secteur si ce n'est pour nous inviter, tous ensemble, à renforcer les mécanismes permettant la génération d'évidences robustes susceptibles de renforcer encore le pilotage du secteur éducatif et le suivi des résultats du PNDSE – mais aussi le monitoring de la levée des goulots d'étranglement.

Des riches débats générés durant cette revue, nous souhaiterions notamment mettre en exergue les éléments suivants :

- L'importance de promouvoir à travers le PNDSE, une offre éducative complète, inclusive, adaptée aux réalités mauritaniennes et qui couvre de façon harmonieuse et équilibrée, non seulement l'éducation de base (primaire et secondaire) et l'enseignement supérieur, mais aussi renforce les engagements vers le préscolaire, la formation professionnelle, l'enseignement originel et non formel et l'éducation spécialisée, notamment au profit des enfants handicapés. Comme discuté, la préparation du nouveau PNDSE sera une opportunité unique d'analyser l'offre éducative en place et les besoins prioritaires insuffisamment

couverts pour mieux répondre à la demande et aux enjeux spécifiques de chaque sous-secteur.

- Par exemple, il semble nécessaire et opportun d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de promotion du préscolaire, visant le développement précoce des compétences de l'enfant et le préparant à la réussite scolaire tout en réduisant les risques d'exclusion scolaire. De même, en référence à la visite de terrain, la stratégie prometteuse des mahadras modèles mérite aussi d'être analysée et documentée, compte tenu des enjeux importants de renforcement des passerelles entre enseignement originel et moderne dans le contexte mauritanien. Enfin les effectifs scolaires très modestes, au niveau de la formation professionnelle ou de l'enseignement spécialisé posent le problème du déficit d'offre très important qui existe dans certains sous-secteurs. Cela nous rappelle aussi la nécessité de développer ou d'opérationnaliser des stratégies sectorielles ou sous-sectorielles dans certains domaines - y compris dans le domaine de l'alphabétisation.

- La visite de terrain et les débats ces deux derniers jours nous rappellent aussi que l'effectivité de la déconcentration de l'administration éducative- surtout en matière de planification, de coordination et de suivi-, à travers le renforcement des capacités humaines et matérielles, afin que ces services puissent jouer efficacement le rôle qui lui est dévolu- est un prérequis central pour l'atteinte, et la pérennité des résultats du secteur éducatif. Le rôle des nouveaux conseils régionaux et des communes en matière d'éducation mérite aussi d'être clarifié.

- Un autre domaine qui a fait l'objet de commentaires nombreux et mérite une attention particulière est la gestion des données. Un système fiable et solide de collecte, traitement et gestion des données est important pour mesurer la performance du système et alimenter les politiques sectorielles, Il est aussi essentiel d'analyser et documenter les résultats probants des

expériences pilotes en cours pour enrichir les politiques sectorielles et favoriser leur passage à l'échelle. De même, la réalisation périodique d'études standardisées d'évaluation des apprentissages (ex ; PASEC) et l'exploitation effective des résultats de ces évaluations est importante pour mesurer les progrès, initier des actions correctrices, et améliorer la qualité du service éducatif.

Nous avons aussi relevé avec intérêt certains autres chantiers d'importance :

- Les enjeux relatifs à la valorisation du rôle de l'enseignant, à la professionnalisation de sa formation initiale et continue et, à la vacance des postes et l'absentéisme dans certaines zones (écoles en veilleuse).
- L'évaluation nécessaire de la stratégie de réforme pour le bilinguisme et la mise en place de mesures de remédiation sur la problématique des enseignements en français et en arabe au fondamental et au secondaire ; A cet égard, les compétences des enseignants, des élèves et étudiants en langue française restent une préoccupation qui n'a pas encore trouvé de remédiation efficace malgré les projets menés ces dernières années.
- L'importance de la mise en œuvre de la politique nationale de l'alimentation scolaire par le développement d'un programme national basé sur les produits locaux comme support à l'alimentation scolaire, notamment dans les régions à potentiel productif.
- La nécessité de veiller à ce que le plan sectoriel de l'éducation intègre systématiquement les cibles de l'objectif ODD4 pour le

suivi de l'atteinte des résultats escomptés en Education dans l'Agenda 2030.

- L'intérêt de rendre effectif le rôle du GLPE comme mécanisme de coordination des partenaires, et de suivi des actions mises en œuvre dans le cadre du PNDSE- y compris des recommandations de la Revue annuelle.

Messieurs les Secrétaires Généraux, chers participants ;

Nous notons enfin avec satisfaction l'intérêt accordé au cours des échanges de cette revue annuelle aux thématiques des enfants en dehors de l'école et des enfants à besoins spécifiques. C'est l'occasion pour moi de réitérer notre recommandation de l'année dernière à propos du développement de l'éducation non formelle afin de renforcer l'offre d'opportunités d'apprentissage et de formation professionnelle adaptées aux besoins des jeunes déscolarisés et non scolarisés.

Nous réitérons enfin notre intérêt commun à nous joindre à une réflexion autour du format et des mécanismes de suivi des recommandations clés issues de ces revues. Le programme national de développement du secteur éducatif demeure à nos yeux le cadre fédérateur idéal pour un partenariat efficace en faveur de l'éducation.

Soyez assures de notre intérêt à poursuivre notre appui au renforcement des instances d'opérationnalisation du PNDSE et au mécanisme de budgétisation y afférant.

Je vous remercie.

TDR de la revue